

ECHOS du COTA

COMMUNICATION, GESTION DE L'INFORMATION, PARTENARIAT

BELGIQUE - BELGIE
P.P.
1000 BRUXELLES 1
1/1836

BUREAU DE DEPOT
BRUXELLES 1

ECRIT PÉRIODIQUE | AUTORISATION DE FERMETURE 1000 BRUXELLES 1 | 1-7340 | IMPRIMÉ À TAXE RÉDUITE

#109

bulletin trimestriel d'information du COTA asbl

ISSN : 0773-5510 | COTA asbl 7, rue de la Révolution 1000 Bruxelles | N°109 • trimestriel • Décembre 2005 / 3€

EDITEUR RESPONSABLE COLETTE ACHEROY
7 RUE DE LA REVOLUTION 1000 BRUXELLES BELGIQUE

RÉDACTION STEPHANE BOULCH
[STEPHANE.BOULCH@COTA.BE]

GESTION DES ABONNEMENTS ROSE MARTINEZ
[ROSE.MARTINEZ@COTA.BE]

GRAPHISME FREDERIC PIRON
[FREDERIC.PIRON@COTA.BE]

PHOTO COUVERTURE HELDUR NETOCNY/PANOS PICT.

FORMULES D'ABONNEMENT

ANNUEL : 10 € [4 NUMEROS]

ANNUEL PARRAINÉ : 7 € [4 NUMEROS]

PRIX AU NUMERO : 3 €

POUR LES ÉCHANGES DE PUBLICATIONS, VEUILLEZ
CONTACTER LA RÉDACTION

COORDONÉES BANCAIRES

DEXIA BD PACHECO 1000 BRUXELLES
SWIFT-BIC : GKCCBEBB // IBAN : BE730682 1270 4960 //
068-2127049-60

*POUR LE PAYEMENT À L'ÉTRANGER, NE PAS ENVOYER DE
CHÈQUE, MAIS UTILISER LE MANDAT POSTAL INTERNA-
TIONAL OU LE VIREMENT DE COMPTE À COMPTE (FRAIS À
VOTRE CHARGE)*

COTA ASBL

7 RUE DE LA REVOLUTION 1000 BRUXELLES BELGIQUE
TÉL. : 00 32 [0]2 218 18 96
FAX. : 00 32 [0]2 223 14 95
INFO@COTA.BE // WWW.COTA.BE

Une question de bon sens...

Le bon sens, c'est la « mobilité de l'intelligence »¹. Nous ne défendons rien d'autre dans le centième numéro des ECHOS², lorsqu'à des logiques gestionnaires de plus en plus rigides, nous opposons la nécessité de négocier les partenariats sur des bases mouvantes, sans cesse concertées et adaptables aux changements. Fin 2003, à l'issue d'une enquête réalisée par nos soins auprès d'une trentaine d'ONG belges³ nous relevons avec satisfaction qu'elles étaient nombreuses à manifester l'intention d'améliorer les flux d'informations et d'une manière générale la communication avec leurs partenaires.

On peut s'en réjouir, même si cela découle aussi de l'air du temps, divers systèmes, réseaux, plateformes, forums sont expérimentés dans le monde à des échelles variables, certains sous des formes très simples, basés sur des outils conventionnels largement éprouvés, d'autres sur des modes d'organisation complexes, parfois coûteux et requérant la maîtrise de nouvelles technologies et de solides facultés d'animation... Un échantillon de ces initiatives nous permettra peut-être d'en saisir quelques enjeux et d'en déterminer l'influence sur les relations de partenariat...

C'était d'autant plus crucial à nos yeux que loin de chercher à rendre les échanges équitables et respectueux des spécificités de leurs interlocuteurs du Sud, beaucoup restent motivés par la seule volonté de résoudre des questions techniques de gestion. Au profit de la donnée et de la procédure, on perd de vue la relation, considérant que les problèmes relationnels sont communs à toute activité humaine et ne justifient aucune compétence spéciale hormis la capacité à s'adapter aux circonstances et des aptitudes relevants... du bon sens. C'est suffisant ?

Prôner le bon sens n'est-il pas ici un moyen commode d'éviter les enjeux de pouvoirs qui déterminent pourtant inévitablement tout problème d'accès à l'information et aux outils de communication ?

¹ C'est de Henri Bergson ; ce n'est pas de nous.

² ECHOS DU COTA, n° 100 (Septembre 2003) : «le partenariat : réciprocité et (re)connaissance».

³ Le compte rendu et son résumé sont téléchargeables sur notre site (www.cota.be) dans la rubrique «Etudes-recherches», section «Communication, changement social et participatif».

→ sommaire

- 3 L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION POUR LE CHANGEMENT SOCIAL ET POLITIQUE...** (M. TOTTÉ)
- 9 LES CONVENTIONS PARTENARIALES. UN OUTIL À MANIPULER AVEC PRÉCAUTIONS...** (H. PIRARD)
- 13 QUE RESTE-T-IL À FAIRE ? BILAN DES TENTATIVES D'A-COR-D...** (A. DEPRET)
- 15 LE PORTAIL SÉNÉGALAIS DE LA MICROFINANCE.** (L. SCHYNS, B. TOURÉ, F. VANDERSTRICHT)
- 19 LE FADOC : UN PARTENARIAT EN RÉSEAU...** (J. BASTIN)
- 23 RÉGION HAUTE MATSIATRA : SYSTÈME...** (H. RAMARSON)
- 26 CHRONIQUE DE LIVRES**
- 30 FORMATIONS - ÉVÈNEMENTS**
- 32 ON NOUS INFORME**
- 34 OFFRE D'EMPLOI**
- 35 APPEL À CONTRIBUTIONS**
- 36 PUBLICATIONS RÉCENTES / SITE INTERNET**

ECHOS DU COTA est un trimestriel d'information qui suggère et analyse des alternatives technologiques et des savoir-faire pour susciter la réflexion, inspirer des expériences, lancer des débats, influencer des projets de développement.



Le COTA est une ONG de coopération au développement reconnue par la Direction Générale de la Coopération au Développement (DGCD), active dans l'éducation et l'offre de services aux acteurs de la coopération : information, documentation, appui méthodologique, études-recherches, identification et évaluation d'interventions.

Le COTA est spécialisé dans les technologies et les méthodologies du développement.

→ L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION POUR LE CHANGEMENT SOCIAL ET POLITIQUE : DU PROJET (DE DÉVELOPPEMENT) AU PROJET (CITOYEN ?)

Marc Totté*

Accepter de construire ensemble des perspectives communes de développement ne va pas de soi, surtout lorsque celles-ci concernent le changement social et politique. Les difficultés de communication ne sont pas seulement "techniques" ; elles questionnent notre rapport à l'autre et, plus fondamentalement, à notre perception du développement. Elles invitent à mieux analyser les jeux d'acteurs et à reconnaître que parmi ceux-ci, nous, ONG du Nord ou bailleurs, faisons partie du problème au moins autant que de la solution.



Lorsqu'il y a trois ans nous nous posions la question d'interroger les systèmes d'information-communication dans les projets de développement, les objectifs semblaient clairs :

- tirer un enseignement des expériences étant donné le déficit de capitalisation dans le secteur,
- identifier, suivre et évaluer les interventions étant donné à la fois les besoins et les demandes d'appui des ONG en la matière.

La recherche était d'ailleurs plus particulièrement ciblée sur "les systèmes d'information" et les techniques de collecte, analyse, restitution, etc. Elle s'articulait avec deux autres recherches menées par le COTA : l'une sur la communication, l'autre sur la gestion du cycle de projet. La perspective était fort technique, les problèmes ou difficultés étant attribuées au manque d'outils et de méthodes ainsi que dans une certaine mesure au manque de dispositifs facilitant les échanges et le dialogue entre acteurs.

Au fil du temps et des constats, cette perception s'est complexifiée et élargie. Les premiers résultats obtenus par nos différents travaux⁰ montrent une difficulté pour les ONG à voir

dans ces questions une problématique prioritaire et importante pour elles. Les questions **d'information** apparaissent monopolisées par des problèmes techniques de gestion de bases de données, alors que celles de **communication** restent essentiellement focalisées sur des aspects de promotion des activités pour la récolte de fonds, de sensibilisation en éducation au développement ou de vulgarisation d'innovations.

Parallèlement à ces constats, nos premiers résultats rendent compte également, dans la pratique, de sérieuses difficultés à gérer information et communication entre partenaires :

- difficultés à tirer parti des informations collectées pour prendre des décisions stratégiques ;
- inadéquation des informations recherchées par rapport aux enjeux locaux ;
- difficultés à communiquer les informations ;
- difficultés à concilier des intérêts divergents dans les partenariats et souvent même tout simplement à reconnaître que chacun défend des intérêts contradictoires ;
- difficultés à gérer les conflits à travers une concertation formalisée...

Ces difficultés pouvant conduire à des tensions et même parfois à une certaine incapacité à utiliser les financements disponibles.

En même temps, des résultats montraient sur le terrain des pratiques intéressantes d'information-communication entre partenaires, souvent informelles, et donc plus difficiles à identifier.

Au même moment, le COTA était amené – pour le ministère des Affaires Etrangères français et le F3E¹ – à conduire un processus de réflexion sur les relations entre les ONG européennes et la Commission européenne. Partant d'une analyse sur "l'évaluation, la capitalisation et l'appréciation de l'impact", ce travail visait principalement à questionner les conditions d'une meilleure rencontre entre acteurs pour l'obtention de plus d'effets et d'impact au Sud comme au Nord. Très vite la question a été inversée et est devenue : quel est l'impact des procédures de la CE sur la capacité des ONG à faire un travail de qualité ? Des visites à d'autres dispositifs nationaux de coopération au développement ont permis d'étayer un constat directement en prise avec l'objet du présent article :

- **Le "système" projet en raison de ses procédures mais aussi, au-delà de certaines de ses logiques limite les possibilités de réaliser un travail "impactant" c'est-à-dire un travail contribuant à du changement social et politique.**

De technique, la réflexion est donc assez vite devenue plus politique (au sens de la capacité à rendre visible les rapports de force et les intérêts divergents). Il nous apparaît de plus en plus que cette capacité à poser les vraies questions et à y répondre avec un ensemble de "partenaires" est limitée par les

* COTA

⁰ Voir rapport Hadjaj ; Rapport Boulc'h ; rapport Totté 2003 sur le site www.cota.be

¹ Fonds pour les Etudes préalables, les études transversales et les évaluations (France)

logiques du projet. La nature de l'information recherchée – s'intéresse-t-on aux activités/résultats du projet plus qu'aux facteurs qui maintiennent les inégalités et la pauvreté ? – autant que la forme de la communication entre acteurs (auteurs, opérateurs, bénéficiaires) – élargie ou restreinte ? asymétrique ou non ? – participent, de manière étroitement entrelacée, à conditionner nos capacités d'agir ensemble.

Notre recherche se focalise donc sur les questions suivantes :

- *Que nous apportent les techniques d'information-communication pour d'abord mieux appréhender la réalité des jeux d'acteurs, et ensuite, trouver la bonne distance dans des relations de partenariat élargies ?*
- *Comment dépasser les logiques projet et resituer les actions dans des dynamiques citoyennes, contribuant à de véritables changements ?*

Par rapport à ces questions, le présent article n'est qu'une première entrée en matière qui tente surtout d'ouvrir des pistes de réflexion. Il se limite, à ce stade de la recherche, à redire avant tout l'importance de revoir nos schémas et cadres de valeurs pour mieux communiquer.

LES CLÔTURES DU "SYSTÈME PROJET" EN TERMES D'INFORMATION-COMMUNICATION

Par projet nous entendons ici le projet de développement au sens large, incluant également la figure du programme, financé à travers l'aide au développement, et qui se distingue d'autres formes de projets : "projet de loi", "projet personnel", "projet pédagogique", "projet de société"², ...

Le projet de développement se distingue fondamentalement des autres parce qu'il met en présence des acteurs provenant d'univers différents, selon des modalités étroitement codifiées qui sont autant de clôtures : temps d'action courts (idem pour le programme, dimensionné rarement sur plus de 5 ans), espaces limités (périmètre hydro-agricole, quartier, village-terroir), catégories d'acteurs étroitement sélectionnées (groupements, associations), objectifs définis a priori (excès de prévision), rapports de partenariat "sous tutelle", etc.³

Si ces logiques se prêtent relativement bien à la mise en œuvre de certaines "opérations" de développement, elles sont inappropriées à tout ce qui relève de l'innovation technique ou sociale : "On a très souvent défini le management de projet comme un carcan qui certes apporte de la sécurité au développement des projets industriels classiques mais s'applique mal à la dynamique et à la complexité spécifiques aux projets innovants. En effet, le management oblige souvent à une démarche strictement planifiée, qui impose la définition préalable d'objectifs rigoureusement définis, le choix d'une stratégie organisationnelle, figée dès le début du projet, et appliquée tout au long de son développement avec traitement des "anomalies" rencontrées. Toute cette rigueur impose une rigidité qui s'allie mal avec la nécessité d'évolution et d'irruption de nouveaux objectifs dans les projets innovants."⁴

Dans le domaine de l'aide au développement cependant, des

² Il ne s'agit donc pas de nier l'importance du "projet" de manière générale, notamment dans ces vertus émancipatrices et anticipatrices. Mais de reconnaître combien il est le produit de notre société et peut présenter des formes sensiblement différentes dans d'autres cultures.

³ Cf. Lecomte (1976) et OCDE/CAD1 (1997), Etude synthétique des évaluations ONG, méthodologie et impact des actions ou Naudet (1999), Vingt ans d'aide au Sahel. Trouver des problèmes aux solutions.

⁴ Fr. Perrier, Une méthode pour innover en coopérant .

normes, des cadres se sont imposés, établissant tout un univers de valeurs, sur les façons de bien penser et d'agir le développement :

- la gestion du cycle du projet, qui fait reposer le succès d'une opération de développement sur l'importance de l'identification préalable, sur les évaluations de "réorientation" (à mi-parcours ou en fin de projet) ;
- son instrument, le cadre logique, qui fait reposer ce succès sur le degré de détail des prévisions en termes d'activités, de résultats attendus, d'indicateurs et sur leur cohérence interne ;
- un certain nombre de logiques prévalentes, comme notamment le fait de toucher le plus directement possible les populations... organisées collectivement...

Or, si ces cadres, outils et logiques sont des supports dont l'utilité ne peut être niée dans l'absolu, leur importance grandissante conduit à certaines dérives – des effets "système" – précisément en termes de communication, c'est-à-dire en termes de **capacité à "s'entendre"** (au sens premier du terme) **pour construire des perspectives communes.**

LES DÉRIVES DU PROJET EN MATIÈRE D'INFORMATION

Informé ne va pas de soi, de même que s'informer. L'information est très liée à la notion d'**ouverture**. Comme le dit Bognoux, "*nous nous montrons sensible aux seuls signaux que filtre notre clôture informationnelle (...) Une information trop inédite, trop étrangère à ce que le sujet sait, croit ou éprouve déjà, risque d'être refoulée, refusée*"⁵. Cette notion de **clôture informationnelle** est essentielle. Dans le cadre du système projet, on peut en trouver de multiples illustrations, soit dans les manières d'informer, de transmettre un message...

Ex. Il est fréquent de rencontrer des agents de développement qui tentent de raisonner leurs "bénéficiaires" par rapport aux dangers de boire l'eau "sale" des marigots. Une meilleure saveur de l'eau est la principale raison invoquée par ces buveurs d'eau. En questionnant plus en profondeur les systèmes de valeurs, on constate que dans nombre de cas, les microbes ne sont pas perçus négativement : "l'homme noir ne meurt jamais à cause des microbes ; c'est du bon "fumier" pour sa santé".⁶

...soit dans les manières de s'informer, de rechercher l'information pertinente...

Ex. Dans un projet d'appui à des maraîchers au Sénégal, une ONG locale avait mis au point un dispositif relativement précis de suivi-évaluation interne. Bien outillée et organisée, elle relevait régulièrement par fiches auprès d'animateurs locaux des informations sur les quantités d'intrants fournies, achetées, utilisées, et autres indicateurs utiles au projet. Des visiteurs de passage découvrent cependant une information inconnue de l'ONG : le conseil rural local avait donné arbitrairement l'ordre à ces maraîchers de déménager de la zone pour qu'un parcours puisse être libéré à cet endroit au profit

⁵ D. Bognoux (1995), La communication contre l'information, Hachette, Paris.

⁶ CICIBA (1989) Facteurs culturels et développement L'Harmattan.

des éleveurs. Pour s'être opposé à cette décision un maraîcher – également animateur local du projet – venait de passer cinq jours en prison, et ce toujours à l'insu de l'ONG...

Certaines technologies de l'information (gestion de bases de données, Systèmes d'Information Géographique- SIG) mettent l'accent sur la fiabilité de la donnée et sa précision (il est notamment exigé qu'une "métadonnée" renseigne la donnée sur les conditions de sa collecte (date, échelle, personne responsable...). Dans des contextes où l'information est rare et fragmentaire, ces exigences se révèlent souvent illusoire et parfois contre-productives.

De même en est-il souvent de l'exigence "de vérification objective" à travers des indicateurs quantifiés !

Dans un village du Sahel, le critère pertinent des gens pour rendre compte des changements à long terme suite à une série d'aménagements hydrauliques (puits, forages, microbarrages) s'est révélé être le nombre de mariages (les femmes autrefois fuyaient la corvée de l'eau). Mais qui penserait en faire un indicateur objectivement vérifiable, a priori.

Les notions de cadre de valeurs et de résonance, apparaissent donc fondamentales particulièrement en situation interculturelle et introduisent aux questions de communication.

LES DÉRIVES DU PROJET EN MATIÈRE DE COMMUNICATION

La communication n'est pas seulement affaire d'information. Elle est autant une question de relation comme le montre le graphique ci-dessous⁷. L'information est le verbal, le fond, la matière, le contenu. La relation étant la forme, le non-verbal, l'affectif, la manière. La première est impersonnelle, la seconde interpersonnelle. Souhaiter la bienvenue sans offrir l'eau et sans abandonner son activité pour accueillir l'invité signifiera pour certains l'inverse que ce qui est exprimé verbalement.

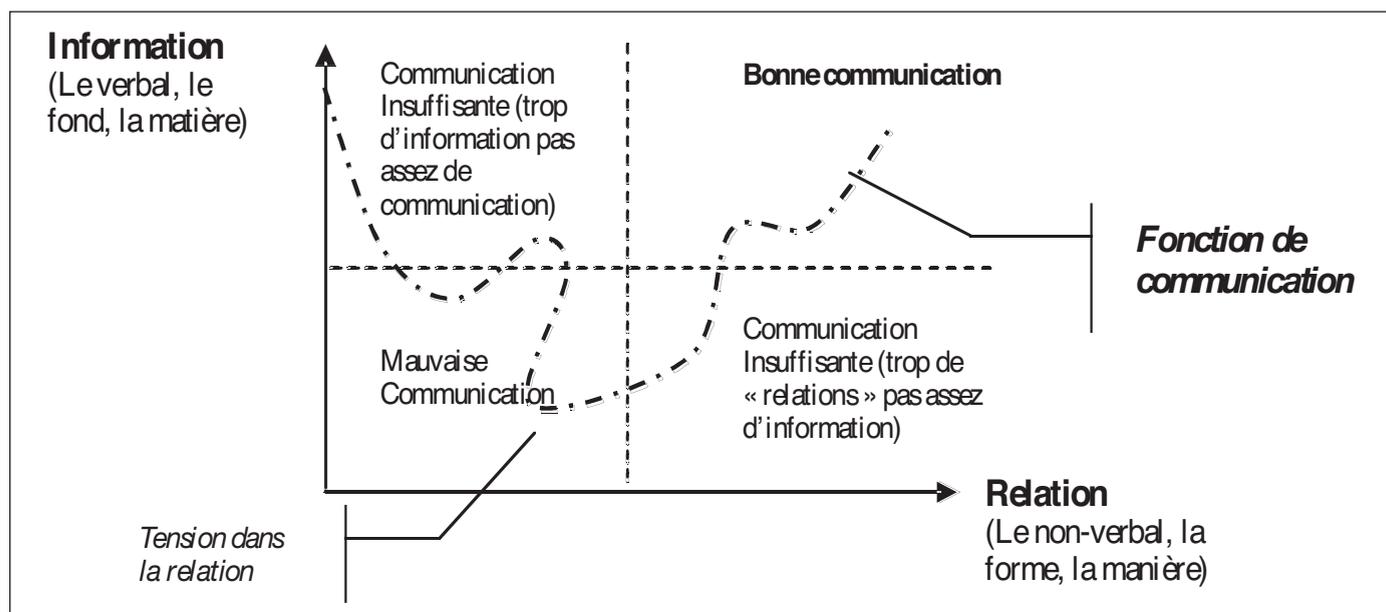
Ex. un "bailleur" comme la Commission européenne a pu, par le passé, financer à travers les ONG européennes de véritables projets de société (en appui à des mouvements sociaux au Chili, en Afrique du Sud ou à des fédérations paysannes au Sénégal). A cette époque, certains fonctionnaires s'impliquaient à travers des réunions, des assemblées générales, aux côtés d'autres catégories d'acteurs, ONG, syndicats,... Leur connaissance des contextes s'appuyait sur des relations relativement proches des "partenaires" et pouvait alimenter la définition de politiques. Aujourd'hui, cette implication n'existe plus. Nous nous trouvons dans une situation où l'information quantitative prévaut et la "relation" est prosaïque (par réflexe de protection suite à certaines "affaires" ayant défrayé la chronique).

C'est que souvent, les projets restreignent les conditions d'une communication un tant soit peu équilibrée et symétrique. Le "projet" vise d'abord et avant tout l'efficacité à court terme et donc de toucher la "population" le plus directement possible "à la base".

Ex. Un responsable de projet d'une grande ONG belge présente depuis longtemps dans un pays du Sahel, nous confiait : "il est difficile de travailler avec des organisations paysannes, nous avons essayé mais c'est difficile, il y a des problèmes de gestion, vous connaissez le pays, vous savez ce que c'est,... Finalement nous avons décidé de revenir à des appuis directs en faveur des populations".

On peut voir une autre illustration de ce déni de réelle communication vis-à-vis de véritables organisations consœurs, à travers cet autre exemple :

Ex. Une ONG du Nord ayant décroché un financement pour un investissement dans un pays où elle n'avait pas encore d'actions, va concevoir un partenariat de pure forme avec une ONG nationale très réputée. Elle va mettre en place un dispositif ad hoc de gestion du projet limitant le rôle du partenaire à de l'animation. Les échanges chercheront à s'établir directement avec les populations en court-circuitant les structures locales d'appui. La commu-



⁷ Modifié de F. Kourilsky (2004), Du désir au plaisir de changer, Dunod.

nication sera toutefois extrêmement asymétrique, le projet définissant dans la pratique les actions à mettre en œuvre pour les populations : "on n'est pas au marché ici" sera la réponse du chef de projet à un responsable paysan à sa demande de pouvoir négocier les conditions du remboursement de semences.

En termes de communication cette option de toucher le plus directement possible la population facilite sensiblement l'obtention plus rapide des résultats attendus du "projet" (qui peut être du reste de renforcer les capacités d'organisation des populations à moyen ou long terme). La question est bien entendu de savoir si actuellement (après 20 à 40 ans d'appui) il ne faut pas plutôt faciliter un renforcement des organisations existantes et les aider à dépasser leurs contradictions internes, et surtout à faciliter leur insertion institutionnelle dans un contexte plus global. Or, toute intervention trop "directe", "à la base", perturbe sensiblement cette évolution nécessaire.

De même, le fait de concevoir le partenariat avec une seule catégorie d'acteur, peut conduire à des logiques concurrentielles voire exclusives d'autres acteurs. Le "système-projet", en favorisant les circuits-courts dans les échanges, renforce ces logiques.

L'absence d'un tiers dans la relation limite l'exigence d'interrogations de part et d'autre. C'est l'idée, déjà développée ailleurs de "circuit court"⁸, c'est-à-dire d'une communication limitée à des acteurs triés sur le volet, choisis pour leur adéquation aux valeurs et orientations définies par l'ONG détentrice des moyens.

Si les stratégies d'investissement dans certaines catégories d'acteurs plus que d'autres se défendent, notamment si l'on reconnaît l'importance stratégique des organisations paysannes dans bien des pays, il apparaît aujourd'hui important de faciliter leur articulation à d'autres catégories d'acteurs, privés et publics. Ce que bien souvent ne permettent ni certaines idéologies exclusives, ni bien des procédures.

Ex. Certaines ONG du Nord se sont spécialisées dans l'appui exclusif aux organisations paysannes. Parmi ces ONG, quelques rares développent un discours ultra-paysan, anti-ONG, anti-autorités, anti-privé qui peut considérablement freiner l'ancrage institutionnel de leurs partenaires. L'exigence d'une communication plus ouverte est ici évidente.



PHOTO : PROJET MANGROVE

En réponse à ces problèmes de communication, une tendance assez générale, et relativement récente du système-projet, consiste à mettre en place systématiquement des cadres de concertation entre acteurs. Cette tendance conduit à :

- "bureaucratiser" des paysans qui entre le comité de gestion du point d'eau, le comité villageois de gestion des terroirs, le cadre de concertation de tel ou tel projet dans certaines zones, n'ont plus le temps de faire autre chose que de passer d'une réunion à l'autre ;
- figer la concertation. Dès lors que cette concertation est institutionnalisée, que des responsabilités et des moyens sont attribués pour la gérer, se crée une arène qui presque automatiquement limite les conditions d'une réelle concertation ;
- cloisonner la concertation, chaque projet et programme ayant tendance à développer son propre cadre de concertation parfois sur les mêmes territoires et les mêmes secteurs d'intervention.

Cette prégnance de la logique projet n'est pas réservée aux acteurs du Nord. Elle transparait également de bien des pratiques actuelles des ONG ou Organisations paysannes du Sud.

Dans une grande organisation paysanne, le dispositif d'identification des besoins prévoyait des assemblées au niveau de plusieurs villages, chaque village étant censé envoyer un ou deux représentants pour présenter ses attentes. La pression sur ces représentants était d'autant plus forte qu'on était dans un contexte de moyens limités et conditionnés par les bailleurs de fonds. Ainsi, la tendance générale était de chercher à convaincre que le

village répondait en termes de besoins aux attentes pressenties des "projets". Les demandes étaient donc étroitement mimétiques.

COMMENT MIEUX INFORMER ET COMMUNIQUER ? REVOIR LA RELATION

Plus de réciprocité dans les échanges

La première conséquence espérée d'une meilleure prise en compte de l'information-communication est de mieux se rendre compte combien les échanges peuvent être faussés. A partir du moment où l'on se rend compte du caractère nécessairement circulaire de toute communication, cette réalité devrait s'imposer. Sous des formes parfois assez évidentes...

Ex. Un chef de village avait reçu du ciment et construit "dix latrines prévues par le projet" en dépit du fait qu'un puits en construction s'était écroulé durant le même hivernage faute de ciment : "Il voulait m'offrir des latrines ! Oh ! Ce n'est pas la brousse qui manque ici ! Mais si je t'offre une poule à toi qui me rends visite, vas-tu lui mettre la main au derrière (pour voir si elle est grasse ou maigre) ?"⁹

... mais parfois moins évidentes à reconnaître ou à accepter.

⁸ JD Naudet, (1999). Bilan de vingt ans d'aide au Sahel. Trouver des problèmes aux solutions AECD/Club du Sahel.

⁹ Lecomte et Naudet (2000) Survivre grâce à... réussir malgré... l'aide Edts L'aube.

Ex. En ne finançant les interventions pratiquement qu'aux prix coûtants, sans frais imprévus ou administratifs notamment, bien des "projets" contraignent leur partenaire à "tricher" sur les comptes pour pouvoir financer d'autres "priorités" ou activités imprévues.

Ce dernier exemple illustre un phénomène de communication paradoxale bien connu : "je lui ferai confiance quand il m'aura prouvé qu'il le mérite". Il ne conduit généralement qu'à l'effet inverse de ce qui est recherché.

Concevoir autrement le changement

Le changement ne se décrète pas. Le décréter peut au contraire renforcer l'immobilisme, surtout lorsqu'il est d'ordre culturel. Se préoccuper d'information-communication, c'est à la fois tenter de se rapprocher de l'univers de valeurs de l'autre et s'interroger sur le sien. C'est surtout prendre conscience que "ce qui piège le changement, c'est principalement nos idées toutes faites sur le monde, sur les autres et sur nous-mêmes, celles qu'un prétendu "bon sens" nous inculque depuis l'enfance"¹⁰.

En particulier pour qu'une innovation fasse tache d'huile, il ne suffit pas qu'elle soit techniquement et économiquement performante (économique, durable, etc.). Entre l'homme et la technique il y a toujours l'idée, la représentation, qui s'interpose. Bien des solutions moins bonnes ont été adoptées tout simplement parce qu'à un moment donné elles entraient mieux en résonance avec les représentations en partie irrationnelles (les valeurs), et/ou convenaient aux intérêts des principales forces en présence (les intérêts).

Concevoir autrement les concepts du développement : "partenariat", "participation", "les acteurs", "les bénéficiaires"

Si l'on convient de ce qui précède, l'innovation ne peut se développer isolément, sur base de sa seule pertinence technico-économique. Elle se nourrit aussi de croyances, de représentations. Plus précisément encore, l'attitude de l'individu ou du groupe par rapport à une innovation dépend de son encastrement dans la société (encastrement politique, culturel, cognitif, relationnel). L'encastrement relationnel en particulier renvoie au fait que l'action est affectée par les relations de l'acteur avec tous les autres et par la structure de l'ensemble de son réseau de relations¹¹. La **communication en réseau** ouvre dès lors de nouvelles façons de concevoir les principales notions de la coopération au développement :

- des "bénéficiaires"-consommateurs aux citoyens. Simples récipiendaires de l'aide dans l'ancienne vision, ils deviennent de véritables intervenants, des citoyens dotés de "droits" plutôt que de "besoins", droits en échange d'obligations (obligations notamment d'interpeller leurs autorités sans attendre que toutes les solutions viennent du système-"projet" ?)
- des "acteurs"-consommateurs aux acteurs-citoyens. Reconnaître la nature sensiblement différente, selon les contextes, de l'engagement en coopération au Sud (et donc l'importance des logiques 'opportunes' liées au fait d'avoir tout simplement besoin d'un emploi et d'un

revenu), c'est aussi faire en sorte de fonder les relations de partenariat sur des bases plus saines. C'est se donner la possibilité d'aller au-delà des évidences (que veut dire "paysan" et "organisation paysanne" pour un villageois africain) pour questionner ce qui motive réellement les gens et d'identifier les relations concrètes qu'ils entretiennent les uns avec les autres et vis-à-vis de leur société (socialement et professionnellement). L'implication, la responsabilisation dans ces relations étant un critère déterminant du caractère "d'acteur" stratégique : un partenaire financier peut être simple pourvoyeur de fonds ou bien un véritable allié stratégique. On dépasse ici les oppositions simplificatrices de catégories.

- du partenariat "simple" au "multiacteurs". Le "développement" est de plus en plus appelé à s'ouvrir aux réalités du multiacteurs¹². Il ne peut plus se concevoir dans une relation un à un, exclusive d'autres catégories d'acteurs, et doit en particulier mieux construire son rapport aux pouvoirs publics ;
- de la participation à l'implication ou à la valorisation ? L'idée étant ici d'ouvrir la réflexion sur la valeur comparative des "parts" que chacun apporte (du financier au symbolique en passant par les compétences, chacun apporte quelque chose de différemment "utile"). Contrairement à la participation convenue ("c'est la main qui donne qui choisit") ou à la participation idéologisée ("c'est la "communauté" qui vit les choses qui choisit" ; (ou encore) "il faut participer financièrement pour s'approprier les choses") il s'agit de mieux reconnaître l'existence de différentes sources de légitimités dans les décisions.

Revoir la gestion du "cycle" de l'intervention

Tout ne dépend pas de l'identification préalable. L'expérience montre combien le succès d'une opération (a fortiori à portée sociétale) dépend des interrelations entre acteurs. C'est au moment de la mise en œuvre que les problèmes surviennent. Il apparaît donc important de construire les objectifs "chemin faisant" sur base d'axes directeurs suffisamment négociés.

Tout serait dans le suivi ? C'est ce qui apparaît de plus en plus évident, mais un suivi stratégique, ne portant pas seulement sur les moyens ou les résultats immédiats, mais surtout sur les **effets** - négatifs, contre-intuitifs, pervers, cachés. C'est par la mesure de ces effets que l'on peut apprécier si l'on aura un impact positif ou non¹³.

C'est également en multipliant les entretiens et les discussions avec les principaux impliqués dans l'action, mais également au-delà du "projet", avec des catégories non directement "touchées", que l'on peut prendre véritablement la température de ce que l'on produit comme changements. On revient ici aux théories du changement qui plaident pour la formulation d'étapes intermédiaires, lorsque les attendus sont (ou paraissent) utopiques.

L'évaluation : Oui, mais une évaluation croisant les regards, multipliant les perspectives, arbitrée par des structures réunissant les principaux protagonistes dont l'Administration. A l'image de ce que réussit assez bien le F3E en France. Au contraire de nombre d'évaluations de "projets" qui se font presque dans l'anonymat de la restitution entre le gestionnaire de projet et l'évaluateur.

¹⁰ Watslawick, Helmick Beavin, Jackson (1972) "La double contrainte", Une logique de la communication, Essais Points-Seuil.

¹¹ Amblar, Bernoux, Herreros, Livian (1995 et 2005), Les nouvelles approches sociologiques des organisations Seuil.

¹² M. Totté, Le multi-acteurs chez les ONG. Une voie d'avenir ? Exemple au Nord et au Sud, Les ECHOS DU COTA, n° 107, p. 12-17.

¹³ M. Totté, L. Defrise, Comment et pourquoi apprécier l'impact par les effets ? Quelques éclairages, Les ECHOS DU COTA, n° 106, p. 9-14.

Ce qui revient à nuancer la sacro-sainte séquence de la Gestion du Cycle du Projet : identification, puis suivi, puis évaluation. Les conséquences étant bien souvent que l'on réfléchit avant, lors de l'identification, après, lors de l'évaluation, mais trop peu pendant la mise en œuvre.

Accompagner des dynamiques de changement suppose au contraire de **construire "chemin faisant"** dans une séquence plus itérative de Suivi-Evaluation-Prévision, ce qui dans la pratique correspond à ce que font bien des acteurs de développement lorsqu'ils en ont les moyens.

Procéder par hypothèses plus que par objectifs

La planification par objectifs et la grammaire qui y est associée (obligeant notamment à positiver les objectifs) conduit à des phénomènes curieux. A partir d'une projection dont chacun convient au départ du caractère artificiel, se développent deux phénomènes :



- les opérateurs développent un activisme forcené pour arriver aux projections de premier ordre (les activités et résultats immédiats), forçant parfois la réalité, la pliant aux exigences du cadre (" On a dit 250 bénéficiaires des formations ! pas moins : invitez vos frères et sœurs !") ;
- les attendus de second ordre (les objectifs plus généraux) une fois formulés sont pris pour effectifs. Tout se passe comme si spontanément le "statut des femmes s'est amélioré grâce aux activités génératrices de revenus", les "capacités de négociation sont renforcées grâce aux formations", les "inégalités hommes/femmes diminuent grâce aux sensibilisations", sans qu'il ne soit nécessaire d'en faire l'analyse. Les effets induits - par exemple l'amélioration des revenus des femmes sur leur pouvoir dans la société - ne sont plus seulement supposés, ils sont considérés comme évidents à partir du moment où ils sont dès le départ formulés en ces termes.

La logique de formulation impose d'une certaine manière ce décalage entre les activités et les attendus à long terme. Plus les objectifs sont importants et élevés, plus on suppose que le projet sera financé (les activités devant rester toutefois très concrètes). Les liens entre activités, résultats à court terme et objectifs à long terme nécessiteraient des séquences autrement plus complexes que ce que ne peut en restituer le cadre logique en particulier. Ces séquences sont d'autre part largement indéterminées *a priori*.

Procéder par **hypothèses**, permettrait d'être plus réaliste par rapport à ces attendus. Cela conduit à ne considérer ces attendus ni comme des acquis, ni comme des résultats obli-

gatoirement atteignables. Tout en maintenant les avantages du cadre logique pensé comme outil de communication entre partenaires pour la hiérarchisation des priorités et des responsabilités. Par rapport aux logiques de l'action, procéder par hypothèses permettrait de se situer plus dans l'expérimentation, l'interrogation, la remise en cause des propositions de départ, la construction "chemin faisant" des perspectives communes de développement. En bref, toute une série de caractéristiques qui font (ou faisaient ?) dans une certaine mesure la spécificité des ONG par rapport à d'autres acteurs privés ou publics.

CONCLUSIONS ET OUVERTURES...

L'hypothèse centrale développée tout au long de cet article est que le système projet développe des cloisons qui nous empêchent de bien informer et communiquer. Il nous faut en particulier sortir de la logique "projet-bénéficiaires-besoins" pour penser en termes de "processus-acteur/citoyen-droits/obligations". Les nouveaux enjeux sociaux et politiques qu'ont ouvert les décentralisations dans bien des pays exigent de nouvelles manières de communiquer, et avant tout, de se penser par rapport à l'autre. Un certain nombre d'ONG parviennent à bien gérer ces contradictions et ont développé des pratiques nouvelles facilitant l'intégration du "projet" dans des dynamiques processuelles portées vers le changement social et politique .

Une ONG française va faciliter un processus de réflexion-négociation en Equateur, très porté par des mouvements populaire appuyés par des ONG locales, et articulant des institutions de recherche, des organisations d'appui (ONG) et des mouvements paysans. Ce travail long de concertation entre ces différentes catégories d'acteurs, aboutira à l'élaboration d'un référentiel qui pèsera dans le retrait d'une loi sur l'eau qui organisait la privatisation de la petite irrigation à l'échelle nationale.

Cet exemple est important car il montre une capacité à articuler l'élaboration d'alternatives solides (information) aux exigences de socialisation dès le processus de construction (communication). Il s'écarte sensiblement du modèle de capitalisation classique qui réunit bien information et communication, mais dans un processus souvent ex-post. Ici le processus est constant (chemin faisant). Si l'élaboration d'étude est fréquente dans les actions de développement, leur mise en débat, leur élaboration conjointe avec les partenaires (notamment dès la définition des termes de références) l'est beaucoup moins.

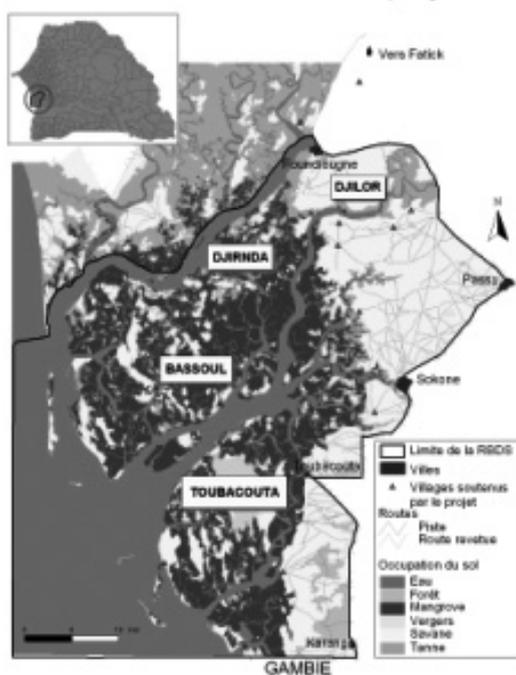
Tout ceci témoigne donc, de la nécessité de nous intéresser d'un peu plus près à l'information-communication en dépassant son acception et son utilisation exclusivement "marketing" (pour la promotion de ses propres projets ou pour la sensibilisation au développement). L'importance et l'augmentation des conflits locaux, frontaliers, entre utilisateurs de ressources,... nous appellent à mieux apprécier ces jeux d'acteurs et à se débarrasser d'une certaine innocence par rapport aux enjeux politiques et sociaux. Dans le domaine de la gestion de conflits, divers outils d'information-communication ont été inventés qui témoignent de l'importance de l'enjeu (ce sera le sujet d'un prochain Echos). ■■

→ LES CONVENTIONS PARTENARIALES. UN OUTIL À MANIPULER AVEC PRÉCAUTIONS...

Hervé Pirard*

Depuis son élaboration en 2001, au Sénégal, le projet «Appui à la gestion communautaire des ressources naturelles des forêts de mangrove»¹ a été l'objet de multiples conventions et accords de collaboration tant avec les institutions locales qu'avec les organisations de base. Pour ne pas rester lettres mortes ces conventions ont dû être accompagnées de règles et dispositions moins formelles...

Zone d'intervention du projet



Le projet Mangrove en quelques lignes

La richesse écologique du delta du Saloum a suscité en 1976 la création du Parc National du Delta du Saloum (PNDS), puis en 1981, sur une superficie d'environ 200 000 ha, de la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum (RBDS).

La pression démographique croissante conjuguée avec un déficit pluviométrique de +/-30% sur les 30 dernières années fait peser de graves menaces sur l'équilibre fragile de cet écosystème. On constate une régression de la mangrove au profit des tannes (zone sursalée, sans végétation, submergée aux marées exceptionnelles et subissant une alternance annuelle d'inondation et d'assèchement), ainsi qu'une surexploitation du domaine agricole, des ressources ligneuses et halieutiques.

Le but du projet est : "Aboutir au développement d'activités socio-économiques compatibles avec une gestion durable des ressources naturelles de la mangrove dans la Réserve de Biosphère du Delta du saloum."

Le projet intervient actuellement dans 4 Communautés rurales (CR de Bassoul, Djilor, Djirnda et Toubacouta) et plus de 60 villages.

Pour plus d'infos : www.projetmangrove.sn

Parmi les contrats nous citerons en particulier les quatre déclarations de partenariat nécessaires à l'introduction du projet auprès de la Commission européenne, le contrat de subvention entre la Commission et ADG, les conventions spécifiques entre les ONG ADG et WAAME (partenaire sénégalais principal) et entre ADG et l'association Nature plus (partenaire technique belge). Par la suite, et afin de sortir du cadre de ces conventions bipartites assez générales, une convention entre les 4 partenaires initiaux du projet (ADG, la Direction des Parcs Nationaux du Sénégal (DPNS), Nature plus et l'ONG WAAME) a été signée.

Sur le terrain, une fois le projet démarré en septembre 2002, des conventions spécifiques ont été signées entre le projet et la Direction des Eaux et Forêts, Chasse et de la Conservation des Sols (DEFCCS) pour le volet forestier, entre le projet et l'Union Mondiale pour la Protection de la Nature (UICN) pour le volet apicole et des conventions entre le projet et les Communautés rurales de Djilor, Bassoul et Djirnda afin de définir un cadre global de travail avec ces collectivités locales.

Enfin, de très nombreuses conventions ou accords plus spécifiques ont été signés avec des groupements et associations dans le cadre de volet technique et financier (remise de fonds de roulement, de matériel, de bâtiments...)

Nous avons donc des partenaires de niveaux très différents, depuis les associations de base - certaines sans véritable reconnaissance légale-, jusqu'à des ONG internationales comme l'UICN, en passant par des partenaires étatiques comme la DPNS et la DEFCCS, des collectivités locales (Communautés rurales) ou encore une ONG nationale comme WAAME. Nous verrons que ces statuts différents influent sur le type de relations établies ainsi que sur le niveau d'implication dans le projet.

UN PARTENARIAT INSCRIT DANS UNE HISTOIRE

Pour situer le contexte de ces liens, il est intéressant de rappeler brièvement l'historique de ce projet. Il succède à un programme de recherche expérimentale sur les techniques de gestion des forêts de mangrove mené de 1999 à 2001 dans le Delta du Saloum. Financé par la Coopération Universitaire au Développement (CUD) et mis en œuvre par la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux (unité de sylviculture), en partenariat avec la Direction des Parcs Nationaux du Sénégal (DPNS), ce premier projet avait ponctuellement noué une collaboration avec l'ONG Waame, active dans la restauration de la mangrove. Le coopérant belge, après deux ans de coordination, rédigera un projet plus axé sur la gestion des ressources naturelles dans lequel il associera l'association Nature plus et l'ONG ADG, toutes deux assez étroitement liées à la faculté de Gembloux, en Belgique. Une première tentative d'associer au montage la Direction des Eaux et Forêts avortera essentiellement pour des raisons de respect des délais de l'appel d'offre de l'UE. La DPNS, acteur institutionnel incontournable dans cette réserve de la biosphère-

* Ingénieur agronome forestier spécialisé en développement rural, a effectué le montage puis coordonné pour Aide au Développement Gembloux (ADG) le projet mangrove durant trois ans au Sénégal.

¹ Financé par l'Union européenne et exécuté par l'ONG Aide au Développement Gembloux (ADG) et ses partenaires.

re, et l'ONG Waame, nouvellement implantée dans cette zone (mais pleine d'ambition), seront les deux partenaires sénégalais de base. Par ailleurs, ADG collaborait déjà étroitement avec la DPNS à travers un autre projet² financé par l'Union européenne en périphérie du Niokolo koba.

Les autres partenaires seront associés au projet après son démarrage, notamment les Communautés rurales qui à l'époque du montage étaient gérées, pour des raisons de calendrier politique, par un administrateur nommé par l'Etat.

Les relations de partenariat avec la Direction des Eaux et Forêts et avec l'UICN évolueront favorablement suite à des changements dans la direction de ces structures.

UNE TERMINOLOGIE PARFOIS CONFUSE

D'emblée, il est déjà intéressant de noter la diversité des termes donnés à ces différentes formules liant plus ou moins étroitement des partenaires. Nous trouvons ainsi, pour un même projet, les termes de «protocole d'accord», de «convention de partenariat», de «convention de coopération» ou encore «d'accord général de collaboration». Sans rentrer dans une analyse sémantique de cette terminologie, il est clair que les mots sous-tendent des visions spécifiques et une compréhension qui peut être très différente selon les acteurs, notamment en fonction de leur culture. Ainsi, la notion de partenariat, souvent considérée par les ONG du Nord comme une collaboration sur un pied égalitaire, est encore souvent perçue au Sud comme une relation d'aide formalisée à travers ces différents «papiers» auxquels il convient d'adhérer si l'on veut percevoir les bénéfices attendus, qu'ils soient financiers ou autres. Lorsque la collaboration démarre sur des bases conceptuelles si éloignées, il est assez normal que des problèmes se posent ensuite dans la phase concrète d'application des différents articles des textes signés.

Notre entendement d'un partenariat dans le cadre de ce projet se rapproche fort de la notion de symbiose³, relation où chacune des deux parties retire un avantage du lien qui est noué. A partir du moment où la rupture risque d'entraîner la disparition d'un ou des deux partenaires, nous sommes davantage dans une relation de dépendance ou de codépendance dont ni la durabilité ni l'avantage réel ne sont établis, si l'on se situe dans une optique de long terme.

L'intérêt de cette «symbiose» peut résider directement dans l'avantage financier qui en est retiré, mais elle peut également présenter l'intérêt stratégique de pouvoir disposer de relais locaux, surtout quand le bailleur en fait une exigence plus ou moins directement exprimée. L'intérêt se trouve parfois aussi dans la visibilité que cette symbiose confère ; elle renforce le poids institutionnel du projet, accroît rapidement la représentativité et encore contribue au renforcement des capacités, tant humaines que logistiques. Les motivations pour se lancer dans un partenariat ne manquent pas, toute la difficulté réside dans la durabilité et le fonctionnement de ce lien.

La crainte d'un phagocytage d'un partenaire par l'autre se retrouve à notre avis principalement quand nous avons affaire à de jeunes structures dont les bases financières, humaines et institutionnelles sont encore fragiles. Dans ce cas, il sera important que le partenaire «fort» puisse rassurer son partenaire «faible» sur ses réelles motivations et sur le maintien de

son indépendance. Cela implique qu'il y ait un intérêt direct, soit que cela fasse directement partie de ses objectifs de ce dernier et de sa philosophie de travail.

QUELQUES CONSTATS APRÈS TROIS ANS DE FONCTIONNEMENT

Un premier bilan de ces différents accords permet de dégager quelques grands traits liés à leurs conditions d'application et de respect.

Il semble que le premier critère de réussite soit une communication vraie, dynamique, constante et basée sur une réelle volonté réciproque de collaboration. Les textes signés peuvent préciser aussi minutieusement que possible les moindres détails des responsabilités et engagements réciproques des différentes parties, mais si concrètement, pour les responsables chargés au quotidien de l'application de ces écrits, ceux-ci ne représentent pas une occasion de progression, d'apport et d'enrichissement mutuel pour leur structure (association, ONG, projet, service...) et eux-mêmes, ils ont peu de chances d'être appliqués.



PHOTO : PROJET MANGROVE

Il convient donc, quand c'est possible, que les personnes réellement concernées par ces conventions soient étroitement associées aux démarches de rédaction et de négociation de ces textes. Ceux-ci sont bien souvent conçus depuis le siège des différentes organisations sans y associer les principaux intéressés, à charge pour eux ensuite de les appliquer, quel qu'en soit le déphasage avec les réalités du terrain. Chaque convention devrait préciser qui sont, au quotidien, les responsables de son application, et encore prévoir des modalités concrètes, pratiques et réalistes de communication entre ces garants du passage des mots aux actes.

Le cas inverse est également problématique. De nombreuses collaborations démarrent sur base de relations interpersonnelles et la convention signée n'est qu'une formalité destinée à donner un vernis officiel à ces échanges souvent informels. Dans ce cas, si les deux structures signataires ne prennent pas le temps de négocier les termes de leur accord, de définir ensemble des objectifs communs et des règles de travail claires, l'application de cet accord sera à la merci de la qualité des relations de ses initiateurs.

Nous avons noué durant près de trois ans un excellent partenariat avec l'Inspection Départementale de l'Education Nationale (IDEN) sans que jamais aucune convention n'ait été signée. Par contre, tant du côté du projet qu'à l'IDEN, chacun était conscient des intérêts réciproques qu'il pouvait retirer de

² Le projet «Rôneraies communautaires» se déroula de 2000 à 2003 dans deux communautés rurales jouxtant le grand parc national du Niokolo-koba.

³ Symbiose : «association durable et réciproquement profitable entre deux organismes vivants» (Le Petit Robert, 1990).

cette collaboration informelle. Le projet apportait des moyens humains et matériels et l'Inspection son expertise et son réseau structuré de maîtres d'école et d'élèves. Certes, quelques «chauds» débats sur la «perdiemité⁴ aigue» en vigueur au Sénégal eurent lieu lors de formations, mais jamais aucune des parties ne remit en cause la collaboration existante qui se révéla très dynamique et fructueuse. Hormis une meilleure visibilité de ce partenariat, notamment vis-à-vis du bailleur de fonds, en quoi la signature d'un accord partenarial aurait-elle amélioré cette collaboration dont la durée de vie est intimement liée à celle du projet ?

La proximité physique des exécutants des conventions semble également un facteur important de dynamisme dans l'application de celles-ci. Bien souvent, c'est une somme de rencontres informelles, de contacts non planifiés, qui permettent une communication vivante et stimulante entre les différents partenaires. L'engagement écrit de mener au minimum «une réunion trimestrielle» ou pire «annuelle» n'est nullement un gage de réussite. Ce serait au mieux un complément formalisé permettant de faire le point régulièrement, au pire une astreinte à laquelle chaque partenaire participe avec plus ou moins bonne volonté, sachant très bien que cette obligation ne va pas transformer une collaboration moribonde en un réel partenariat dynamique. Cette proximité doit donc bien sûr aller de pair avec une grande disponibilité et un minimum de souplesse dans les rendez-vous et rencontres, surtout s'ils ne sont pas programmés. Dans notre cas, l'instauration d'une permanence lors des «loumas»⁵ assura des contacts réguliers avec les responsables des associations de base et dynamisa notre collaboration en créant progressivement un climat de confiance et une connaissance mutuelle.

L'indépendance financière des différents partenaires paraît également une base saine pour d'établir une réelle collaboration. Que des engagements financiers soient en jeu paraît assez normal dans le cadre d'un projet comme le nôtre, mais que ceux-ci deviennent indispensables à la survie du partenaire nous fait tomber dans une relation d'assistance et de dépendance, sauf s'il est clairement établi que cet appui financier s'inscrit dans une perspective de renforcement de la structure afin d'aboutir dans un délai planifié à une autonomie financière.

De nouveau, cela dépendra de la définition que l'on veut bien donner aux termes de «partenaire» et de «collaboration». Au niveau individuel et personnel, il est clair que la rémunération des acteurs entre également en compte. Nous avons cependant constaté qu'une «rémunération sociale», difficile à chiffrer, doit être souvent considérée lorsque nos partenariats impliquent des acteurs villageois. Ceux-ci, certes, peuvent être en attente de retombées pécuniaires directes, mais c'est bien souvent leur valorisation sociale, du fait des retombées socio-économiques du partenariat noué, qui est un moteur essentiel de la dynamique engagée.

La création et l'entretien d'un climat de confiance réciproque entre partenaires nous paraît également une condition indispensable pour assurer de réelles relations partenariales. Le respect des engagements donnés, qu'ils soient écrits ou verbaux est nécessaire. Chaque partenaire doit dès le départ être bien conscient de ses droits, mais également de ses devoirs et être prêt à les assumer jusqu'au terme de son engagement. Si ce n'est plus le cas, il doit avoir le courage de l'annoncer clairement et de l'assumer, soit en quittant son ou ses partenaires,

soit en demandant une renégociation des termes de ses engagements. Malheureusement, nous nous trouvons plus souvent face à des cas où, pour garder «le beurre et l'argent du beurre», ce partenaire défaillant préférera masquer des faiblesses derrière d'autres arguments et fuira ses responsabilités. Lorsque nous en arrivons à ce stade et que la confiance mutuelle est brisée, il est bien souvent difficile de «recoller les morceaux». Dans une société où le «non-dit» est souvent érigé en règle de fonctionnement et où les conflits ouverts sont évités à tout prix, une accumulation de malentendus, de quiproquos ou pire, de mensonges, ne peut en général que dégénérer et conduire à la rupture. De nouveau, nous retombons sur la nécessité de règles et de pratiques de communications saines.

Nous avons constaté qu'il est plus facile de «faire vivre» des partenariats axés sur des thématiques bien ciblées et assez techniques (apiculture, éducation à l'environnement, plan de gestion...) plutôt que sur des domaines très larges, englobant à la fois tout et n'importe quoi. L'aspect pratique et pragmatique des engagements techniques facilite leur application concrète et permet peu à peu, suite aux échanges qui se nouent lors de contacts réguliers dans l'action, d'instaurer une connaissance et un respect mutuels ; ou de découvrir une incompatibilité de travail en commun...

Tout comme dans un couple, c'est à travers une vraie vie commune de partenaires que nous pouvons découvrir l'autre et ses multiples facettes. Que cet autre soit une personne physique ou morale ne change à notre avis pas fondamentalement ce besoin de passer du virtuel au réel pour appréhender la capacité ou l'incapacité à pouvoir collaborer.

Comme nous l'avons déjà souligné précédemment, il nous paraît également important de prendre en compte la diversité culturelle et surtout les représentations très divergentes qu'elles peuvent entraîner dans la compréhension d'un même fait ou d'une parole donnée. Des notions comme «bientôt», «rapidement», «précisément» ou «régulièrement» peuvent déjà être interprétées très différemment entre deux personnes de même culture. On imagine facilement les décalages et malentendus qui peuvent exister lorsque ce sont deux individus de culture très éloignées. Sans vouloir rentrer dans des caricatures et des généralisations à outrance, cette prise en compte de la diversité culturelle nous paraît essentielle à intégrer dès le départ afin d'être sûr de bien parler le même langage. Une définition commune des termes les plus importants des conventions signées devrait être donnée conjointement, même si elle diverge quelque peu de celle des dictionnaires académiques. Lorsque nous travaillons avec un public non alphabétisé en français, il sera encore plus important de soigner la qualité des traductions, certains mots n'existant pas dans les langues locales.

LE SUIVI-ÉVALUATION, AU-DELÀ DES RAPPORTS FORMELS...

Au niveau du suivi-évaluation de ces conventions, c'est bien souvent la formule d'un «comité de pilotage» plus ou moins large qui est adoptée, en parallèle avec la remise de rapports à intervalles réguliers. Cette méthode, avec le recul, nous paraît trop rigide et formaliste pour vraiment être un outil d'amélioration du partenariat. Quand il se réunit, souvent trop rarement, le comité de pilotage est souvent constitué de membres assez décalés des réalités du terrain qui chercheront à protéger ou mettre en évidence leur institution plutôt qu'à résoudre les problèmes concrets qui se posent à leurs subalternes. Quant aux

⁴ Terme informel tiré à la base des «per diem» dont les enseignants souhaitaient bénéficier pour assister à des séances de renforcement de capacité.

⁵ Marché hebdomadaire au Sénégal.

rapports, s'ils sont rédigés, il est bien rare qu'ils ne se bornent pas à un état des lieux des réalisations liées aux conventions, sans poser les problèmes de fond en latence, ou en pleine ébullition...

Bref, à notre niveau, il nous paraîtrait utile de définir des critères plus pertinents capables d'évaluer la dynamique engagée, le niveau et la qualité de communication ainsi que le respect des engagements pris.

EN GUISE DE CONCLUSION

Il nous semble important de retenir quelques idées de base lorsqu'on veut s'engager entre partenaires :

- définir préalablement des visions communes de travail, de collaboration et de communication en vue d'aboutir à des objectifs clairement définis ;
- s'ancrer dans une base relationnelle mais en sachant impliquer les institutions ;
- savoir quitter le niveau institutionnel pour préciser les niveaux de responsabilités personnels ;
- instaurer et maintenir un climat de confiance mutuel en respectant ses engagements écrits et verbaux ;
- permettre des moments d'échanges informels tout en conservant des lieux et des moments de rencontres formalisés ;
- se donner d'abord un temps de découverte et de connaissance mutuelles avant de s'engager par écrit ;
- avoir une autonomie financière ou des perspectives de le devenir ;
- tenir compte des différences culturelles afin d'adopter un langage commun ;

- définir des critères réalistes permettant d'évaluer la dynamique du partenariat.

Une convention de partenariat, si elle n'a pas fait l'objet d'une négociation approfondie préalable, risque de figer la relation, chacun des partenaires se raccrochant point par point aux différents articles signés en oubliant que ceux-ci ne sont jamais qu'un cadre de travail global permettant de disposer d'une base commune.

A notre avis, c'est d'abord une volonté réciproque de travailler ensemble, la croyance que «l'union fait la force» et qu'une complémentarité des idées et des expériences mutuelles permet d'aller de l'avant, qui peut aboutir à un partenariat digne de ce nom. Le respect au quotidien des valeurs des institutions et des individus est également nécessaire afin de maintenir une confiance sans laquelle aucune collaboration durable ne saurait exister. Les motivations du partenariat doivent être très claires dès le départ, chacun sachant quelles retombées il peut espérer et de quelle manière. ■■



→ QUE RESTE-T-IL À FAIRE ? BILAN DES TENTATIVES D'A-COR-D POUR OPTIMALISER LA CIRCULATION D'UNE INFORMATION DE QUALITÉ AU SEIN DE SON RÉSEAU.

Anne Depret*

Dès sa constitution en novembre 1997, le consortium d'ONG A-COR-D¹ a voulu s'inscrire dans une logique de partage d'expérience qui garantisse une plus-value réelle aux bénéficiaires de ses actions. La création d'un réseau Internet s'est très vite imposée comme une évidence. L'action est aujourd'hui mise entre parenthèses. Comment l'expliquer ? Quelles leçons retirer de cette première tentative ?



PHOTO : COTA

Le «mariage» des trois ONG belges rassemblait au sein d'une même entité des spécialisations variées notamment en santé publique, en agronomie, en développement communautaire. Il mettait en rapport également divers acteurs de terrain compétents et expérimentés. Bref, on pouvait compter sur un potentiel certain pour mener des actions de développement de qualité. Encore fallait-il se donner les instruments pour le mettre à profit...

Très tôt, le consortium a intégré deux outils à sa programmation : le premier, l'évaluation interne², dont le premier cycle visait à «optimiser la circulation d'informations de qualité au sein de son réseau³» qui déboucha quelque temps après sur une action plus formelle de mise en réseau, notre deuxième outil.

UN SITE INTERNET POUR RASSEMBLER

En 2002, à la fin de notre premier programme quinquennal, le réseau se met physiquement en place à travers la création d'un site internet. Un animateur est nommé dont la fonction principale consiste à rencontrer les membres potentiels du réseau, à leur expliquer l'enjeu, à susciter leur adhésion mais aussi à «toiletter» certains textes, à faire en sorte qu'ils soient publiés à temps et à heure ; bref, à instaurer une certaine dynamique jusqu'à ce que «la mayonnaise prenne».

Une page est réservée aux membres dans laquelle sont rassemblés une fiche de présentation des membres (profil et compétences) et des informations sur la vie du réseau ; une zone est aménagée où sont centralisés les documents produits par les membres et potentiellement utiles à la collectivité ; enfin, un bulletin d'information y est édité. L'animateur du réseau a en plus la charge de réaliser un *mailing* hebdomadaire

(diffusion de la pensée de la semaine, petits thèmes de réflexion, questions qui peuvent recevoir une réponse ponctuelle, invitation à un événement, information sur les rencontres des membres...).

Le site a pour ambition d'entretenir la régularité des échanges d'informations, de stimuler une conscience d'appartenance au réseau et de favoriser la naissance de nouveaux comportements de communication. Il est également censé contribuer à élargir le champs de référence des partenaires à tous les membres du consortium, mais aussi susciter des relations entre les partenaires du Sud.

En juillet 2002, par la signature d'un accord de collaboration, 64 personnes s'inscrivent formellement dans le réseau (la moitié des membres avec lesquels nous comptons travailler).

Mais il apparaît rapidement difficile d'obtenir davantage qu'une adhésion passive de la part des signataires de la convention. Souvent, les membres se montrent heureux de recevoir de l'information, mais peu sont enclins à participer activement à sa création.

D'où l'idée de consacrer les deux années suivantes, 2003 et 2004, à la préparation d'un atelier de réflexion sur un thème jugé fédérateur, en l'occurrence «le financement des soins de santé de qualité». La solution de l'atelier laisse entrevoir la possibilité d'effectuer un travail en profondeur qui s'inscrit dans le moyen terme et évite la déperdition des informations échangées par la fixation de thèmes précis, d'objectifs et d'échéances claires (une publication et la tenue d'un colloque en fin de projet). En ce sens, l'atelier participe à l'objectif de capitalisation et donc de partage d'informations. Il complète le site mais ce dernier en est également un outil important.

Malheureusement, en août 2003, l'animateur du réseau démissionne. Si la phase documentaire de l'atelier a bien pu être organisée, la mise en œuvre de l'action s'en trouve fortement perturbée, notamment l'organisation finale de l'atelier qui doit se dérouler dans l'un de nos pays partenaire. En 2005, l'action réseau n'apparaît plus au programme.

POURQUOI CETTE ÉCLIPSE ?

On peut bien entendu évoquer certaines contraintes :

- la démission de l'animateur ;
- le départ de deux permanents au siège de l'ONG leader, lequel fatalement eu des répercussions sur la charge de travail ;
- la stagnation des moyens financiers mis à la disposition du consortium qui laisse peu de place aux initiatives nouvelles ;
- le désintérêt progressif à l'impulsion donnée par l'administration pour la mise en place de consortia ;
- la sous-évaluation de l'énergie que les associations devraient consacrer à leur union.

* Responsable des projets pour le Service Laïque de Coopération au Développement (SCLD - www.slcd.be) / Administratrice du COTA.

1 Consortium d'ONG Belges regroupant le SCLD, le Centre Scientifique et Médical de l'Université Libre de Bruxelles (CEMUBAC) et l'Association pour l'Action et le Développement communautaire (AADC) (cf. www.a-cor-d.be)

2 Comprennez une évaluation réalisée par un bureau externe au consortium !

3 Toutes les personnes qui de manière indirecte ou directe ont une influence sur les objectifs poursuivis par le programme.

Pourtant, avec le recul, d'autres raisons plus **intrinsèques** sont probablement à l'origine de l'arrêt du projet.

Citons tout d'abord le manque d'homogénéité des membres partenaires du réseau : d'un côté des scientifiques, rôlés à une approche rigoureuse, et de l'autre, des personnes de terrain, plus pragmatiques- bien que l'un n'exclut pas l'autre ; les unes dotées d'un savoir explicite reconnu et les autres dotés d'un savoir tacite, plus difficile à faire valoir ; de part et d'autre des individus fortement impliqués dans la mise en œuvre des actions et disposant, en conséquence, de peu de latitude pour capitaliser leur propre expérience ou se pencher sur des questions qui leur étaient soumises ; sans oublier le manque d'accessibilité à une connexion Internet de qualité.

Mais peut-être faut-il chercher des raisons plus profondes. S'interroger par exemple sur les mécanismes et motivations qui poussent une personne, ou un groupe à s'appropriier et à utiliser l'expérience d'autrui. Cette expérience étant composée de savoirs explicites, mais aussi tacites plus malaisés à communiquer.

Schématiquement, la communication se résume à la mise en relation d'un émetteur et d'un récepteur qui échangent des informations sensées et utiles.

Paradoxalement, la difficulté dans notre réseau virtuel, était de faire coïncider, à un moment donné, le besoin de communiquer. En somme de faire se rencontrer l'offre et la demande d'information à un moment jugé opportun pour chacun.

Venait s'ajouter une difficulté liée aux contextes géographiques, sociaux, politiques et économiques divers dans lesquels se déroulent les actions du consortium. Les pays, voire les zones d'intervention présentent des caractéristiques propres, des contraintes différentes. Le niveau d'intervention est également un facteur à prendre en considération, les uns agissant au niveau communautaire et les autres à des niveaux d'organisation plus régionaux, voire nationaux.

Evoquons aussi le syndrome de l'outil vide : c'est-à-dire l'absence d'enjeux pour les acteurs. Si la demande et l'offre ne sont pas concomitantes, l'échange peut s'avérer intéressant, mais il n'est pas «vital» pour la poursuite de l'action. Le réseau n'est pas un outil quotidien, un chemin obligé.

CAPITALISER. AVEC QUOI ?

Pourtant, dans notre métier, il est essentiel de se nourrir et de valoriser les expériences. Pour ne pas «réinventer l'eau chaude», pour chercher des sources d'innovation dans les pratiques, pour ouvrir les horizons de réflexion, pour partager... Nous devons capitaliser nos expériences pour améliorer la qualité de nos interventions. Mais que recouvre cette notion ? L'idée de capital présuppose que quelque chose doit être conservé et qu'il pourrait être fructifié. L'expérience, elle, fait



PHOTO : COTA

référence au vécu, aux succès comme aux échecs, aux connaissances acquises en cours de route.

Dans notre réseau, ce capital était constitué par l'information qui devait circuler entre les membres. Chacun était supposé transformer les données manipulées en informations compréhensibles et utiles. Quoi de plus simple pour tout responsable de projet digne de ce nom, qui dispose d'indicateurs précis dont il lui suffit de suivre l'évolution pour, *in fine*, les traduire en information.

Est-ce à dire que dans notre exemple de mise en réseau, qu'une simple analyse des indicateurs aurait pu suffire à transmettre notre expérience ? Est-ce là, le type d'information recherchée par une personne qui voudrait se lancer dans une expérience similaire ?

Elle peut s'avérer utile, mais pas suffisante. Cette personne recherchera aussi le savoir tacite, enraciné dans l'action, qu'il est bien plus difficile de transformer en connaissance codifiée, transmissible en un langage formel et systématique.

Il faut donc qu'une personne disposant d'un précieux savoir «tacite», prenne de son temps pour le rendre accessible et que ce savoir prenne du sens dans un contexte différent.

Il faut aussi que le récepteur soit en mesure de comprendre et de s'appropriier l'information afin de l'appliquer dans son contexte.

QUE RESTE-T-IL DE NOTRE EXPÉRIENCE ?

- Une prise de conscience de l'importance du traitement de l'information et de la communication dans notre métier.
- Une vision plus nette du rôle de courroie de transmission que doit assumer un coordonnateur de projet, l'essentiel de son travail étant la mise en relation des personnes et de moyens pour que les potentialités de développement se réalisent au mieux.
- Une meilleure connaissance du «who» is «who» et donc de nos potentialités.
- Une attention plus grande aux théories de la communication, aux techniques de motivation, ...
- Une volonté d'instaurer une «organisation matricielle» de gestion de projet où compétences contextuelles – axe vertical – et sectorielles – axe horizontal – se rencontrent plus formellement.

Le réseau Internet n'était qu'une des réponses possibles, mais d'autres outils peuvent être utilisés :

- des rencontres, bien entendu, car rien ne remplace la socialisation⁴ des expériences ;
- une recherche de plus-values tangibles telles que la création de liens économiques entre les acteurs ;
- la formation par les pairs ;
- l'organisation de stages Sud-Sud, Nord-Sud ou Sud-Nord ;
- la mise en commun de moyens (je pense par exemple ici à un camion prêté par une organisation à une autre...)

Quelle part l'expérience de mise en réseau pourrait-elle prendre dans tous ces dispositifs ? Allez savoir ! Allez savoir comment naissent les idées, de quelles conjugaisons elles apparaissent ? De quels semis ont-elles germés ?

Et le premier outil ? me direz-vous, *quid* de l'évaluation interne du consortium ? Le programme quinquennal à venir traitera du thème général de l'impact sur les bénéficiaires des systèmes d'information mis en place avec l'aide des ONG membres du consortium Mais cela c'est une autre histoire. ■■■

⁴ Un des cycles de la typologie des modes de transmission de savoir décrit par I. Nonaka and H. Takeuchi, *The Knowledge-Creating Company*, Oxford University Press, New York, NY, 1995.

→ LE PORTAIL SÉNÉGALAIS DE LA MICROFINANCE

Laurent Schyns*, Bineta Touré**, Félix Vanderstricht *

En mars 2005, au Sénégal, le ministre sénégalais des PME et de la Microfinance a inauguré, au cours d'une cérémonie officielle, le lancement du site portail sénégalais de la microfinance. Ce projet, initié et soutenu par AQUADEV, a démarré en 2003, en réponse à une demande que l'on sentait de plus en plus pressante de la part des acteurs sénégalais. Ce projet voudrait contribuer à réduire le manque de capitalisation en matière de microfinance africaine. Quels sont les enjeux de pareille initiative ? Quelles dispositions prendre pour y répondre ?



PHOTO : COTA

AQUADEV est active dans la microfinance en Afrique de l'Ouest depuis le milieu des années 90, et s'est donnée pour mission de faciliter l'appropriation nationale des capacités, c'est-à-dire des savoirs et des compétences mais aussi des enjeux et des stratégies de la microfinance. Dans ce but, AQUADEV a choisi, plutôt que de travailler directement avec certaines IMF (Institutions de Microfinance) partenaires, de créer un réseau de centres d'expertise nationale en microfinance. Ces centres, appelés ADFinance, existent à l'heure actuelle au Burkina Faso, au Niger, au Sénégal, au Rwanda et au Maroc, et fournissent des services d'appui technique aux IMF.

AQUADEV, grâce au financement de la Direction Générale de la Coopération au Développement (DGCD), soutient ces partenaires ADFinance via des appuis financiers, des coopérants (dont la plupart sont issus du Sud), et en fournissant un encadrement méthodologique.

ADFINANCE

La création de ADFinance correspond à une demande du secteur. A la sortie des années 90, la croissance a poussé - a forcé peut-être - les acteurs à se professionnaliser davantage. Les montants mis en jeu devenaient trop considérables pour être gérés sans un minimum de rigueur.

Or, si la plupart des cadres expérimentés en microfinance sont issus du Sud, on constatait - et constate toujours -, que le personnel d'encadrement, les bureaux d'étude spécialisés dans l'appui aux IMF sont quasiment tous issus du "Nord" et leur travail est rémunéré selon des barèmes du "Nord", lesquels

sont incompatibles avec les possibilités financières de ces Institutions et avec l'objectif, pourtant souvent annoncé, d'appropriation locale des savoirs et de renforcement capacitaire. C'est pour répondre à ce besoin de création d'une expertise au Sud, à des coûts abordables, qu'AQUADEV a choisi de miser sur le renforcement des capacités nationales au niveau meso : pas directement les IMF ni les ministères et banques centrales, mais plutôt le niveau des organismes nationaux de renforcement. On mise ainsi sur le long terme, le faire-faire (à des tarifs locaux).

Renforcer l'expertise n'est pourtant pas suffisant. Il faut l'organiser, lui donner une voix, créer un point de rencontre. C'est dans cet esprit que ADFinance, au cours de contacts avec ses partenaires, a conçu l'idée d'un site portail de microfinance.

UN SITE, POUR QUI, POUR QUOI, ET GÉRÉ PAR QUI ?

L'objectif du site était exprimé comme suit : "Accroître la visibilité des secteurs nationaux de la microfinance des pays d'Afrique francophone, afin de participer à la rationalisation et à l'appropriation par les acteurs nationaux du Sud des activités économiques et de développement en microfinance." On y retrouve clairement la volonté d'appropriation, chère à AQUADEV dans toutes ses activités.

On y retrouve également un objectif de visibilité... La microfinance ne serait-elle pas assez visible ? Faites le test : tapez "microfinance" ou "microcredit" dans Google et comptez parmi les références qui apparaissent les sites gérés au "Sud". Si vous en dénombrez plus que cinq, c'est que vous avez eu la patience de parcourir une bien longue liste de résultats obtenus. L'AFMIN¹, un réseau africain pourtant actif sur presque tout le continent, n'est classé qu'en cinquième page. Même si le test est simpliste, il est révélateur. La microfinance se "fait" au Sud, mais est pensée au Nord. Les normes, les "guidelines", sont rédigés par des acteurs du Nord, et bien souvent en anglais.

Cela ne pose pas qu'un problème de langue. La littérature anglophone, essentiellement Nord-américaine, s'inspire des pratiques de la microfinance exercées dans sa sphère d'influence privilégiée : l'Amérique du Sud et, dans une moindre mesure, l'Asie. Or, il y a de nombreuses spécificités propres à l'Afrique, et aux pays francophones en particulier :

- l'épargne, qui représente un volume non négligeable en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale, est presque inexistante en Amérique latine, pour des raisons de régulation ;
- l'approche francophone de la microfinance est plus "sociale" que l'approche anglophone, plus "commerciale" (ceci étant dit sans jugement de valeur) ;
- les structures coopératives ou mutualistes y sont plus nombreuses et proportionnellement majoritaires ;
- les densités de population sont plus faibles et cette population est davantage rurale.

* AQUADEV

** Webmestre du site portail sénégalais, ADFinance.

¹ Africa Microfinance Network (www.afmin.org)

Ces caractéristiques sont parfois ignorées ou sous-estimées². AQUADEV n'est pas le seul à avoir tiré ce constat. Ainsi, le site www.lamicrofinance.org apporte-t-il lui aussi une réponse à ce problème d'accessibilité à l'information en français, et contribuera probablement à la production de contenu en français (et pas uniquement de la traduction des documents anglais). Mais, il s'agit d'un site de plus géré au "Nord".

La création d'un site portail, ou de plusieurs sites portail, ne prétend pas résoudre ce manque de capitalisation de l'expérience africaine. Mais c'est une contribution.

C'est pourquoi le site portail poursuit un objectif de visibilité des acteurs francophones africains. Il se base aussi sur l'hypothèse, à vérifier, que si le Sud ne produit pas davantage de "contenu", c'est parce que les canaux de diffusion manquent. Un portail structuré, avec une bonne audience, devrait, même si cela va prendre du temps, encourager la production de contenu.

Ce second objectif est plus ambitieux... Il nécessitera une plus grande implication des bailleurs et des universités, mieux à même de prendre le recul, et de produire des documents de fond, qui pourront diffuser les expériences de terrain.

Un troisième objectif est de rendre visibles les Institutions de microfinance actives sur le territoire afin de permettre aux bailleurs de fonds sur place et aux ONG de cibler directement celles avec qui ils seraient en mesure de coopérer. Cet objectif intéresse au premier plan les acteurs nationaux, et peut contribuer à accroître les possibilités du secteur.

En ayant fixé les objectifs du site, la "cible" était également déterminée. Le site ne s'adresse pas au grand public, bien que quelques sections lui soient destinées (notamment une Foire aux Questions). La cible principale, ce sont les professionnels du secteur en quête d'informations sur le secteur au Sénégal. Les clients ou clients potentiels constituent une cible secondaire, car ils pourront y trouver des informations sur les Institutions et services existants.

LA GESTION DU SITE

La question de la gestion restait à résoudre. Il était clair dès le départ que le meilleur moyen de faire de ce portail un outil sectoriel complet, pertinent et national était d'en confier la gestion et le pilotage à des acteurs sénégalais. ADFinance s'est chargée de contacter les intervenants les plus importants (incontournables) du secteur et de leur proposer de participer au projet.

Un Comité de Pilotage s'est rapidement constitué regroupant des acteurs de tous horizons: des représentants des autorités de régulation, des autorités publiques, de l'association professionnelle, des universités, des principales IMF, d'ONG, etc.

Le Comité de Pilotage se voyait, à l'origine, confier un triple rôle:

- Politique: c'est le Comité de Pilotage qui permet l'appropriation nationale du site. Il garantit l'ancrage dans la communauté des acteurs. Le comité de pilotage est ouvert, et doit s'interroger sans cesse sur sa représentativité. Ses membres, grâce à leur propre réseau, augmentent la visibilité et la portée du site, et en assurent la promotion. Une exigence d'ancrage national des membres du Comité de Pilotage doit garantir cette appropriation, ce qui explique par exemple qu'AQUADEV n'en fait pas partie.
- Stratégique: le Comité de Pilotage doit approuver les grandes orientations du portail, assure sa promotion, décide de ses évolutions techniques, structurelles, graphiques et politiques. Actuellement hébergé sur les serveurs d'AQUADEV pour des raisons pratiques (accès ADSL), le portail pourra être déplacé à la demande du Comité de Pilotage vers les serveurs d'un des organismes membres.
- Informatif: le Comité de Pilotage doit être le principal pourvoyeur des formations. Ses membres, tous actifs dans le domaine, sont aux premières loges pour collecter, traiter et trier l'information. Le Comité doit veiller au respect de la mission du portail: transmettre une information complète et représentative du secteur de la microfinance. A l'origine, il était prévu que le Comité valide les informations avant leur publication.

Le Comité de Pilotage a été formé à la fin de l'année 2003. Le site ne fut mis en ligne qu'en mars 2005.

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES



Il a fallu, entre temps, résoudre un certain nombre de problèmes liés au fonctionnement du Comité de Pilotage. Les premières réunions ont permis de définir la structure globale du site, de choisir les rubriques et le type d'information qui serait publié. Mais, après un départ prometteur (il faut souligner le rôle moteur de la cellule AT/CPEC, chargée du suivi de la microfinance au sein du ministère sénégalais des PME et de la Microfinance), le Comité de Pilotage peina à trouver son rythme de croisière :

- le nombre de personnes impliquées, et les agendas bien chargés ne permettaient pas d'organiser de séances plénières à une fréquence suffisante pour pouvoir jouer le rôle de validation des informations ;
- il est rapidement apparu que l'intérêt pour le projet était assez inégal, certaines institutions n'étant quasiment jamais présentes aux réunions ;

² Un exemple: Le CGAP (Consultative Groupe to Assist the Poor, consortium de bailleurs de fonds hébergé par la Banque Mondiale, producteur de nombreux rapports, articles très documentés et tout à fait intéressants sur le secteur), a récemment remis à jour son "guide des bonnes pratiques pour les bailleurs de fonds dans la microfinance" (voir le site du CGAP: www.cgap.org). En page 6, on trouve l'avertissement suivant: "En dépit des progrès importants accomplis en matière d'efficacité dans l'industrie de la microfinance, certaines questions d'actualité, telles que notamment, la finance en milieu rural, la création de produits de microassurance et de paiements ou l'évaluation des résultats sur le plan social nécessitent une expérience plus approfondie pour mieux définir des bonnes pratiques." Les bonnes pratiques recommandées ne seraient donc peut-être pas applicables en milieu rural... Voilà qui exclut une bonne partie de la microfinance en Afrique subsaharienne, dans des zones où l'approche commerciale, recommandée, est la plus difficile à mettre en oeuvre (combien d'Institutions oeuvrant exclusivement en milieu rural sont actuellement rentables ?).

- les personnes qui assistaient aux réunions étaient rarement décisionnaires dans l'institution qu'elles représentaient, et ne venaient pas avec un mandat clair. Les engagements pris n'étaient pas toujours respectés, notamment en ce qui concerne la mise à disposition d'informations.

Certains problèmes plus anecdotiques ont freiné le projet. Ainsi, deux membres avaient leur propre projet de site web, qui pouvaient se révéler redondants avec le site portail. Si un accord fut trouvé avec l'un des membres (les contenus respectifs furent clairement définis, et des renvois seraient faits d'un site à l'autre), ce ne fut pas le cas avec un autre, qui lança son propre site³.

En février 2004, il fut donc décidé de créer un comité restreint, qui aurait un double rôle:

- Travailler concrètement à la création du site. Techniquement, le travail est fait par ADFinance, mais le comité peut se réunir régulièrement et suivre l'évolution du site de plus près que la comité de pilotage. Un important travail de définition et de structuration de l'information a été réalisé afin de baliser la navigation sur le portail et éviter la confusion.
- Collecter la "masse critique" d'information afin de s'assurer que, au démarrage, le site ne soit pas une coquille vide.

Contrairement au Comité de Pilotage, qui rassemble des institutions, le comité restreint est composé d'individus, clairement identifiés et, de préférence, disposant d'un pouvoir de décision, ou d'un mandat clair de leur institution.

Certains obstacles dans la collecte d'information durent être levés: confidentialité ou exploitation commerciales de certaines informations, rendant leur publication gratuite difficile, incompatibilité des formats ou de la nature des informations, ... De plus, les membres sont avant tout des techniciens, et non des journalistes : Ils n'ont pas, ce qui est normal, le réflexe de chercher et de détecter, parmi toutes les informations dont ils disposent, celles qui pourraient intéresser le site. Le Comité restreint a néanmoins permis d'avancer dans la création du site. ADFinance a joué un rôle plus important qu'initialement prévu, s'occupant du développement technique du site et de la collecte d'informations. Deux personnes ont travaillé quasiment à temps plein de janvier 2004 à août 2005, renforcées ponctuellement par l'équipe informatique d'AQUADEV.

En cours de projet, ADFinance a pu bénéficier du support du programme CAPAF⁴. LE CAPAF a une bonne expérience dans la création de sites web. Il a déjà été confronté à ce problème de collecte d'information. Son expérience est d'autant plus précieuse qu'il connaît également très bien le secteur de la microfinance : il a ainsi pu fournir régulièrement des informations, mais également guider la mise au point du site, de façon à ce qu'il corresponde mieux aux besoins des acteurs. Le site reste un site "informel", les Comité de Pilotage et Comité restreint n'ayant pas d'existence juridique. Le site est hébergé par AQUADEV, qui finance ADFinance afin d'assurer la gestion quotidienne, le développement technique, et l'animation. Le budget prévoit une personne à une personne et demie à temps plein, ce qui n'est pas trop.

La recherche de financement alternatif est également une

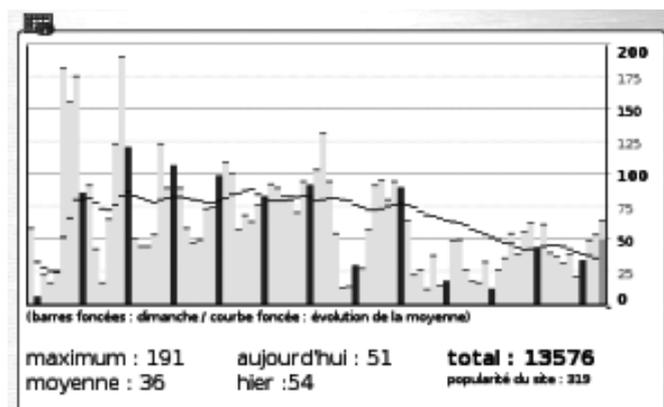
préoccupation majeure. Par faute de financement, le poste de "webmestre" est resté vacant pendant deux mois, occasionnant des retards dans la mise en ligne de la nouvelle version.

LE SITE ACTUEL

Le site a été développé en gardant en tête les contraintes suivantes :

- Technologie Open Source: il s'agit de la philosophie d'AQUADEV, mais aussi d'un choix plus large au niveau de l'Afrique francophone (séminaires, appui de l'Organisation Internationale de la Francophonie). Sans compter que cela coûte moins cher !
- Interface légère: le site doit tenir compte des limites technologiques du pays: faible bande passante, configuration des PC.
- Décentralisation de l'accès rédacteur : originalement, la rédaction d'articles, la mise en ligne d'information devait être réalisée par les organismes du Comité de Pilotage, à travers une interface graphique aussi simple d'utilisation qu'un webmail. Malgré que cette fonctionnalité n'a pas rencontré l'écho attendu, nous pensons qu'une fois le portail arrivé à maturité, elle montrera son utilité.

Pour toutes ces raisons, après avoir étudié plusieurs possibilités, SPIP a été retenu, pour sa facilité d'utilisation, de mise en place.



Statistiques quotidiennes de fréquentation du site de août à octobre 2005

Ce site contient :

- 512 articles,
- 5 brèves,
- 7 contributions de forum.

L'essentiel du contenu est donc constitué d'articles. Il s'agit de toute l'information statique du site, plus quelques annonces et actualités à moyen terme.

Les obstacles rencontrés tant au niveau des ressources humaines d'ADFinance qu'au niveau du transfert de l'information ont nuit à la vitalité du panneau d'annonce du site, censé reprendre tous les événements autour de la microfinance au Sénégal. De même, un gros travail devra être pensé et fourni pour animer le forum.

Les résultats sont fort encourageants, surtout lorsqu'on constate que les visites viennent tant des moteurs de recherche que de liens à partir d'autres sites spécialisés en microfinance ou de sites associatifs sénégalais.

Il est assez frappant de constater que, malgré une vacance du

³ Ironiquement, les deux projets de site sont financés par deux bailleurs de fonds... belges !

⁴ www.capaf.org

poste de webmestre en septembre et octobre, durant laquelle le site ne fut plus aussi régulièrement mis à jour, le nombre de visites s'est maintenu (la baisse observée en novembre est due au fait que le mois n'était pas terminé). L'information "statique" contenue dans le site (en particulier sur les IMF et les acteurs du secteur) intéresse donc tout particulièrement les internautes, ce qui montre que ces informations ne sont pas disponibles par ailleurs.

L'AVENIR

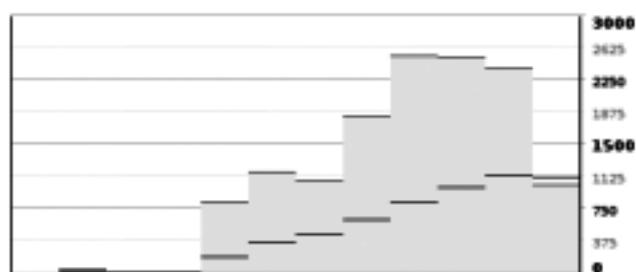
Au Sénégal, le projet va se développer selon deux axes :

- Le premier vise à renforcer l'existant. ADFinance travaille déjà sur une deuxième version du site, qui devrait être mise en ligne au début de 2006. Le Comité de Pilotage en a déjà approuvé les grandes lignes, qui vont dans le sens d'une plus grande interactivité, et d'une navigation plus aisée (le site actuel ayant été jugé, à juste titre, un peu trop complexe d'emploi).
- Le second axe est la mise en ligne d'un observatoire de la microfinance. Les états financiers, comptables et sociaux des IMF seront intégrés dans une base de données qui permettra d'en abstraire des ratios sectoriels, des analyses régionales, etc... L'identification des besoins et des possibilités est un des objectifs de cette base de donnée. Un autre objectif est de permettre de croiser ces ratios avec des données macroéconomiques (volumes de transaction dans les marchés et ports par exemple). Ambitieux et complexe, ce projet d'observatoire ne se développe pas en un jour, mais fait partie de la philosophie de recherche-action d'ADFinance et d'AQUADEV. Cet observatoire aura une vitrine publique, dont on peut voir les prémices sur le site existant.

ADFinance étant un réseau couvrant l'Afrique francophone, le projet de site portail sera dupliqué à d'autres pays. D'ores et déjà, des contacts ont été pris par ADFinance afin de mettre en place les futurs Comités de Pilotage des sites nigériens et rwandais (le Burkina Faso et le Tchad devraient suivre plus tard). Les Observatoires nationaux viendront ensuite se greffer à ces sites portails.

A plus long terme, nous espérons ainsi créer des communautés informelles d'acteurs nationaux, et puis une communauté d'acteurs francophones africains. Il n'est pas exclu de regrouper les sites en portail "régionaux", mais nous n'en voyons pas l'intérêt à l'heure actuelle. De même, la Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF) a été approchée pour renforcer l'identité et l'originalité francophone de ces outils.

Affichage par mois :



Statistiques de fréquentation mensuelles d'avril à novembre 2005

CONCLUSION

C'était évident, et pourtant, nous l'avons sous-estimé: la création d'un site n'est pas qu'un problème technique. La création d'un Comité de Pilotage local nous semble la meilleure approche valable en terme d'ancrage national. En termes d'efficacité, elle ne peut cependant rivaliser avec un site confié à un ou deux acteurs de référence. Il est difficile d'éviter l'inertie qu'engendre un groupement d'individus issus d'horizons divers, malgré la bonne volonté de ses membres.

Heureusement, l'enthousiasme généré après le lancement en mars 2005 (qui, il faut bien le dire, a dépassé nos attentes), nous encourage à poursuivre dans cette voie, au Sénégal et ailleurs.

Actuellement, ADFinance consacre un temps plein au poste de webmestre et un demi-temps plein au poste de développement technique. Ces deux postes sont financés par AQUADEV (financement de la DGCD). Le Comité de Pilotage cherche des financements alternatifs. Le site doit montrer sa capacité à remplir son troisième objectif, c'est-à-dire, lever des fonds auprès des bailleurs. L'effort consenti sera alors bien vite amorti.

Si l'on peut tirer quelques leçons, elle seraient les suivantes:

- Le Comité de Pilotage, tel que nous l'avons défini, est un organe compétent pour définir les grandes orientations du site. Il peut également nommer en son sein des personnes de contact pour la collecte d'information. Il n'est cependant pas le plus efficace pour organiser la collecte, le tri et la validation de cette information.
- Les membres du Comité de Pilotage doivent s'engager de façon réaliste sur les informations qu'ils peuvent fournir, et le délai. Ils doivent disposer d'un mandat de leur institution leur permettant de s'y s'engager.
- La Présidence du Comité de Pilotage doit, certainement au démarrage, être confiée à un personnalité forte, dont l'autorité est reconnue. Ce fut, dans le cas du Sénégal, un facteur clé de succès.
- Un groupe plus restreint de personnes motivées doit se charger de la collecte d'information. Ils relancent les personnes de contact désignées par le Comité de Pilotage, et rendent compte à ce Comité des résultats obtenus (et surtout, des informations non obtenues).
- Le développement doit être confié à un autre clairement défini. Dans notre cas, ce fût ADFinance.
- Enfin, la gestion quotidienne du site doit également être confiée à un acteur, qui rend des comptes au Comité de Pilotage.

On soulignera enfin le rôle particulier de l'Offre de Services, financée par la DGCD. Le travail sur le site portail résulte d'une étroite collaboration entre ADFinance et l'Offre de Services. En ces temps de remise en cause de ce secteur, il n'est pas inutile de se rappeler que, sans l'Offre de Services, le site portail n'aurait probablement jamais vu le jour... ■■■

→ LE FADOC : UN PARTENARIAT EN RÉSEAU POUR LE CHANGEMENT SOCIAL

Jacques Bastin*

Le FADOC est un système ouvert. Il chemine vers un partenariat en réseau où la toile se tisse entre et par tous les acteurs du programme, organisations de base et partenaires. Il s'éloigne du schéma d'un réseau des partenaires d'une ONG se trouvant au centre de la toile...

Le creuset de cette formation est constitué d'une part par ce que l'on pourrait appeler au sens large l'action sociale ou l'éducation populaire et, d'autre part, par les organisations, de tous types et à tous les niveaux, qui poussent comme des champignons, plus ou moins pérennes et éphémères, plus ou moins informelles. In fine, le développement est le produit de



PHOTO : COTA

Lorsque, après un certain temps, on se pose la question de savoir ce qu'il reste d'un projet de développement, il n'est pas rare d'arriver à la conclusion qu'il n'en subsiste pas grand chose, même s'il a contribué en son temps au développement du pays ou de la région dans lequel il s'insère (en créant de l'emploi et de l'activité, en fournissant divers services plus ou moins utiles,...). Il aura cependant eu un effet durable qui, même s'il n'est pas aussi visible que des infrastructures qui "tournent", est loin d'être négligeable. Comme beaucoup de "projets de développement" et toute la quincaillerie institutionnelle et financière qui les accompagne, il aura été une formidable école de formation de cadres, une université de terrain ouverte sur le monde. Des personnes issues de cette école occupent aujourd'hui des fonctions essentielles dans tous les secteurs de la société : dans l'administration, dans les partis politiques, dans les entreprises, dans le mouvement social et associatif. Transdisciplinaire et confrontée aux réalités du terrain, de l'injustice et de la pauvreté, leur formation est un atout face à la complexification des mécanismes mondiaux qui régissent la planète et influencent le développement de plus en plus dual des sociétés humaines.

l'action des hommes, des femmes et de leurs organisations. Cela nous amène à regarder le développement à travers le prisme des rapports sociaux, à savoir comment les groupes humains interagissent entre eux, comment les intérêts divergents des uns et des autres se manifestent et les inégalités se créent, comment modifier les rapports de force et changer la donne dans les processus de négociation.

UNE NOUVELLE FORME DE PARTENARIAT

Le FADOC – Fonds d'Appui à la Dynamisation des Organisations Communautaires – s'inscrit dans cette lecture du développement. Il est né d'un besoin : faire face à une multitude de sollicitations d'appui de la part de petites organisations se créant à la base, des organisations villageoises, de paysans, de femmes, de jeunes, de quartier, d'artisans. L'équipe de Solidarité Socialiste était à ce moment convaincue de la pertinence et de la valeur de nombre de ces groupes et

* Secrétaire général de Solidarité Socialiste Formation, Coopération et Développement (SOLSOC-FCD).

des gens qui les portaient. En même temps, elle avait conscience de son incapacité à apporter une réponse satisfaisante aux demandes pour des raisons de légitimité, de compétence et d'efficacité. Elle faisait l'analyse que seuls des acteurs enracinés dans le contexte local étaient en mesure de relever le défi.

En concertation, Solidarité Socialiste et sept de ses partenaires du Burkina Faso, du Cap-Vert, du Chili, de Colombie, du Congo, de Guinée Bissau et du Sénégal, dont six réunis en 1997 à Bruxelles, vont alors concevoir un dispositif commun visant à institutionnaliser une sorte de pépinière de groupes de base. Des groupes cibles sont définis : des associations de jeunes, de femmes, culturelles, de quartiers/villages, des syndicats, des associations traditionnelles, des groupes confessionnels non prosélytes, des groupes de citoyens victimes d'exclusion, des associations socioprofessionnelles, des organisations paysannes, des associations mixtes de développement durable, des organisations thématiques. Le choix est fait de mettre en place un fonds de subvention plutôt que de crédit. L'option choisie est donc plutôt celle du renforcement institutionnel des groupes que de la promotion d'activités économiquement rentables.

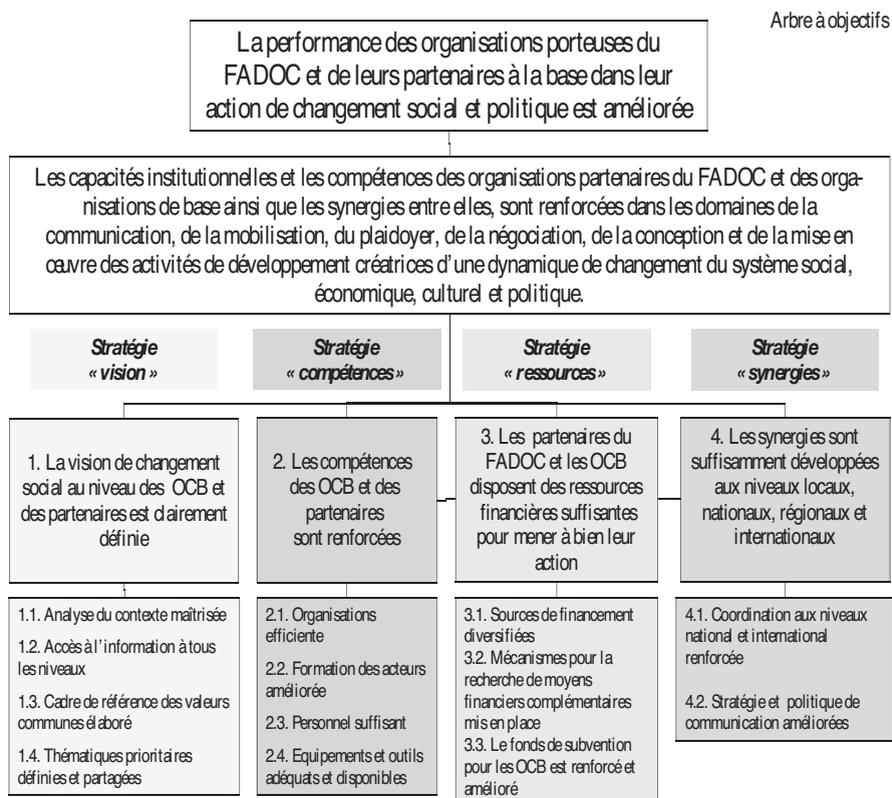
Pour l'ONG du Nord, on peut penser qu'il s'agit là d'un moment pivot qui fait basculer sa pratique d'une logique de projets vers une logique d'acteurs. Le projet en lui-même ne peut avoir des effets que sur le court terme. Ce qui génère des effets à long terme ce sont les gens, les organisations et les changements sociaux qu'ils induisent. Le bailleur de fonds public sollicité à ce moment – l'administration belge de la coopération au développement – a davantage de mal à accepter cette mutation. Un recours sera nécessaire pour faire accepter le cofinancement du programme ce qui génèrera dès le démarrage de sérieuses difficultés dans sa mise en place. Dès le départ, le FADOC est basé sur un partenariat en réseau, même si cette dimension tardera à se concrétiser. Cela induit

une égalisation de l'accès à la prise de décision sur l'affectation des ressources. Les partenaires fixent ensemble le cadre de l'action. Celui-ci, se démarquant de l'idée de projet, est conçu lors de la rencontre fondatrice de 1997 comme un programme visant "à promouvoir et/ou renforcer toutes formes d'organisations de la société civile permettant aux populations défavorisées d'agir sur leurs conditions de vie et de défendre leurs intérêts".

QUATRE AXES STRATÉGIQUES POUR LE RENFORCEMENT DES ORGANISATIONS

Le FADOC est ensuite mis en pratique. Les expériences dans chaque pays vont grandir de façon éloignée les unes des autres, et vont connaître des développements à géométrie variable. Tous les trois ans, des rencontres internationales entre tous les partenaires du programme vont permettre de le structurer progressivement. En 2000, la réunion de Concepción, au Chili, est précédée d'une évaluation externe. Celle-ci pointe entre autres choses, la nécessité pour le FADOC de clarifier sa vision et sa stratégie. Quelles organisations veut-il appuyer et pourquoi, dans l'attente de quels résultats ? Les partenaires redéfinissent l'objectif global du FADOC qui devient "agir pour le renforcement des organisations sociales de base à travers leurs activités créatrices d'une dynamique de changement social". Les partenaires précisent leur vision du développement en lui donnant une connotation politique marquée autour des droits humains, y compris dans leurs dimensions économique, sociale et culturelle. Les méthodes et critères de travail sont actualisés. Le besoin d'une communication accrue entre partenaires est mis en exergue.

Une nouvelle étape est franchie après une autre rencontre, en 2000, avec la réalisation des premiers échanges de pratiques. Des visites de terrain croisées ont lieu entre le Chili et la



Colombie, le Sénégal et le Cap-Vert, le Sénégal et le Burkina Faso. Ces pratiques d'échange vont se multiplier à partir de la rencontre de 2003 à Wépion (Belgique). Entre-temps, certains partenaires ont quitté le programme, alors que d'autres l'ont rejoint.

2003 aura été consacré à un partage de l'histoire du FADOC et à une réappropriation collective du processus. L'objectif global est reformulé, dans la même veine qu'au Chili : "améliorer la performance de ses membres et de leurs partenaires à la base, dans leur action de changement social, politique et économique".

Les groupes de base doivent maintenant répondre aux critères suivants : avoir un fonctionnement interne démocratique et participatif, être porteur d'une dynamique locale de changement social, être composé de minimum 10 membres fonctionnant ensemble depuis minimum une année.

La stratégie est affinée, articulée autour de quatre axes :

- Partager entre les acteurs du FADOC une vision sociopolitique du développement, ce qui passe par une compréhension et une maîtrise des mécanismes à l'œuvre aux niveaux local et global, indispensables à la concrétisation de la volonté de transformation de la réalité ;
- Se doter de compétences et d'outils pour améliorer la performance des acteurs dans leur mission de changement social ;
- Mobiliser les moyens financiers et les répartir entre les acteurs ;
- Renforcer les synergies et valoriser les expériences et les connaissances de tous les acteurs, stimuler l'apprentissage mutuel, unir les forces pour une capacité d'influence accrue.

Actuellement, le FADOC fonctionne dans neuf pays : le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Colombie, le Congo, la Guinée Bissau, le Mexique, le Nicaragua, la Palestine et le Sénégal. Dans chaque pays, une organisation ou un groupe d'organisations (le FADOC a été plus d'une fois un vecteur de renforcement de collaborations entre partenaires) est chargé de la mise en œuvre du programme et de l'identification des groupes à appuyer (les "organisations communautaires de base") selon des critères établis ensemble et revus tous les trois ans lors

des rencontres internationales. L'appui consiste, selon les quatre axes stratégiques, en un financement des groupes sélectionnés pour une période déterminée (en général deux ans, maximum trois ans), en un accompagnement méthodologique et formatif (qui lui n'est pas limité dans le temps), et en une mise en réseau entre groupes de base, sensés se réunir régulièrement pour des formations et discuter priorités et choix stratégiques. Ce sont plusieurs centaines d'organisations de base qui ont été appuyées par le FADOC depuis le début, ce qui d'ailleurs finit par poser un problème en termes de capacité d'accompagnement.

(voir tableau ci-dessous)

UNE DYNAMIQUE DE RÉSEAUX QUI PREND DE L'AMPLEUR

Les liens entre partenaires du FADOC se tissent et se renforcent. Une dimension qui a pris incontestablement de l'ampleur depuis 2003 est le travail en réseau. D'abord par l'institutionnalisation, décidée à Wépion, des rencontres régionales Afrique (Kinshasa) et Amérique latine (Bogota) qui se sont tenues en 2004 ; ensuite, par l'intensification des échanges (Sénégal-Burkina, Sénégal-Guinée Bissau, Colombie-Nicaragua, Palestine-Colombie) ; enfin par la participation organisée des partenaires FADOC aux Forums sociaux mondiaux de Mumbai en 2004 et Porto Alegre en 2005 où un premier atelier FADOC a été organisé. Tous les partenaires seront également présents aux Forums polycentriques de 2006. A Caracas, participeront non seulement les partenaires des différents pays latino-américains mais aussi plusieurs organisations de base colombiennes. A Bamako, les partenaires africains préparent une exposition et un atelier d'échanges et de diffusion des expériences FADOC.

Bamako sera suivi d'un autre atelier, organisé à Ouagadougou, sur les questions de plaidoyer liées au FADOC, dont l'objectif est d'une part de renforcer les capacités en termes de méthodes et d'outils, et d'autre part de définir les thèmes prioritaires et les stratégies en la matière. Ces dynamiques liées aux Forums sociaux et au plaidoyer sont portées principalement par les organisations partenaires de chaque continent.

Partenaires du FADOC en 2005	Pays	Type d'organisation	Entrée dans le FADOC
CDOC – Consortium pour la Dynamisation des Organisations Communautaires	Burkina Faso	Groupement de partenaires	2004
Plate-forme des ONG	Cap-Vert	Fédération d'ONG et associations	1997
NEXUS	Colombie	Consortium d'ONG	1997
AiFA/PALOP - Associação de Investigação e Formação Orientadas para acção de natureza Participativa das Populações	Guinée Bissau	ONG de développement	1997
SYJAC	Mexique	ONG de développement	2004
FUNJOFUDESS - Fondation des jeunes du futur pour un développement éducationnel social et soutenu, FUNHORI, La Cuculmeca et l'Association Niños del Fortín.	Nicaragua	Groupement d'ONG partenaires	2003
MA'AN Development Center, BISAN Center et Popular Art Center	Palestine	Groupement d'ONG partenaires	2003
CENADEP - Centre National d'Appui au Développement et à la Participation populaire	RD Congo	ONG de développement	2003
APROFES – Association pour la promotion de la femme sénégalaise	Sénégal	ONG de développement	1997
Solidarité Socialiste	Belgique	ONG de développement	1997

LEÇONS ET ENJEUX POUR LE FUTUR

Le FADOC aura été un cadre suffisamment structurant pour permettre la convergence des pratiques des différents partenaires impliqués et suffisamment souple pour s'adapter à la spécificité des contextes et des institutions qui l'ont investi. Les pratiques ont fait évoluer le FADOC. Sa vision et sa stratégie mûrissent et s'affinent dans un aller-retour constant entre action et réflexion.

A ce stade, deux éléments principaux motivent la communication, l'échange, et la construction commune entre partenaires :

- d'une part l'apprentissage mutuel issu de la confrontation des pratiques de terrain, des méthodologies de renforcement des groupes de base, et des résultats obtenus ;
- d'autre part, le plaidoyer sur des enjeux locaux et globaux autour desquels se cristallise également la communication entre acteurs du programme.

entre partenaires, c'est la multiplication d'espaces de rencontre et d'échange, de séminaires, où circule l'information, mais où surtout elle se discute, se travaille et se transforme en nouveaux savoirs. L'Internet facilite la circulation des informations, la prise d'initiative, la réactivité et l'élaboration de nouveaux projets. Les partenaires africains du FADOC ont ouvert un groupe de discussion sur l'Internet qui s'avère être un instrument de communication pertinent.

La question des ressources devient cruciale pour le développement futur du FADOC et le renforcement de son réseau, surtout à la base. D'année en année, le nombre de groupes associés à la dynamique du programme augmente de façon exponentielle. Même s'il y a une rotation dans l'attribution des ressources aux groupes, l'accompagnement, la formation et la mise en réseau d'un nombre croissant d'organisations exigent chaque fois plus de moyens, or les budgets sont loin d'augmenter en proportion.



PHOTO : COTA

Le réseau du FADOC se construit du local au global. Les différents niveaux d'action et de réflexion doivent se nourrir et s'articuler entre eux. Les moyens manquent actuellement pour assurer une communication et un suivi plus réguliers comme pour une systématisation et une coordination qui méritent d'être renforcées.

Jusqu'à présent les tentatives de se doter d'outils communs de communication très formalisés (comme par exemple une newsletter ou un intranet) ou de coordinations centralisées n'ont pas abouti, faute de moyens ou de réelle nécessité. Chaque partenaire a développé ses propres outils. Par contre, ce qui a favorisé de façon déterminante la communication

Le financement actuel du FADOC est pratiquement garanti jusqu'en 2007, dernière année du programme quinquennal actuel de Solidarité Socialiste. En octobre 2006 se tiendra la 4ème rencontre internationale des partenaires du FADOC. Elle aura pour principal objet de fixer la stratégie pour les années à venir. ■■

→ RÉGION HAUTE MATSIATRA : SYSTÈME D'INFORMATION AU SERVICE DU PROCESSUS DE PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Hoby RAMARSON*

A travers son programme d'appui à la bonne gouvernance (MISOGA), l'ONG PACT accorde une importance particulière au développement et au renforcement des systèmes d'information...



PHOTO : COTA

En 1992, la constitution de la République de Madagascar créé des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD). Les Communes sont d'abord mises en place à partir de 1995, puis les Provinces autonomes en 2001 et enfin, en 2004, les Régions. La Constitution amendée de 1998 et les décrets d'application qui la suivaient avaient engagé le pays sur la voie d'une décentralisation asymétrique, entraînant le transfert progressif de certaines compétences à des nouveaux échelons administratifs.

Les 22 Chefs de Régions nommés en septembre 2004 sont soumis à des périodes d'évaluation de performance de six mois. Parmi les critères d'évaluation pris en compte figurait la conception de Plans Régionaux de Développement (PRD) définissant sur cinq ans les grands axes et orientations principales à poursuivre pour le développement de chaque Région. La recherche de résultats rapides et les moyens financiers réduits dont disposent ces chefs de Régions pour concevoir les PRD amènent ces derniers à solliciter l'appui et la collaboration de partenaires techniques et financier.

La Région Haute Matsiatra (Situé dans la Province de Fianarantsoa), dirigée par Madame Hanta Rabetalianina

sollicite Pact Madagascar. Un Protocole de collaboration (financement) est rapidement signé avec la Région Haute par le biais du programme MISONGA, programme d'appui de USAID pour la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance à Madagascar, mis en œuvre par PACT et le CRS Madagascar.

SYSTÈME D'INFORMATION ET PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Il est rapidement apparu nécessaire de se baser sur un processus à la fois concerté et participatif et des programmations d'activités cohérentes. Les prises de décisions en particulier doivent pouvoir se fonder sur des outils d'aide adéquats et accessibles : une information fiable.

Le Chef de Région de la Haute Matsiatra a donc souhaité disposer d'une unité de traitement d'analyse, de production et de gestion des Informations régionales susceptibles de l'aider dans la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des actions de développement dans sa circonscription.

Parallèlement au processus d'élaboration du PRD, un appui particulier mais complémentaire est donc apporté à la Région pour le renforcement de ses dispositifs de Système d'Information Régionale (SIR).

Les problèmes liés à la gestion des Informations se situent à plusieurs niveaux :

- La disponibilité (inexistence d'état des lieux des informations existantes).
- L'accessibilité (faible communication sur les données existantes entre acteurs).
- La faible capacité de la plupart des acteurs en matière de réduction, de gestion, de traitement et d'analyse des informations.
- La qualité (beaucoup d'Informations existent au niveau des acteurs mais souvent ne sont pas à jours et la fiabilité laisse à désirer).
- La faible valorisation et utilisation des informations (du fait de leur faible accessibilité).

DYNAMIQUE ET EVOLUTION DU SYSTÈME D'INFORMATION DANS LA RÉGION HAUTE MATSIATRA

Ces problématiques étaient depuis longtemps au centre des préoccupations des acteurs de la Région. Plusieurs initiatives avaient été mis en œuvre :

- La création du Réseau Système d'Information Régionale de Fianarantsoa (RIR), une sorte de plateforme ayant pour objectif de faciliter l'échange, le partage et l'accès aux Informations entre les différentes Institutions membres (Pact Madagascar, à travers ses différents programmes dans la Région, a appuyé aussi bien techniquement que financièrement la création de ce réseau).
- La mise en place et l'opérationnalisation d'un Centre d'Information Régionale (CIR), le Centre d'Echange, de Documentation, d'Information Inter-Institutionnelles

* Coordinateur technique, Pact Madagascar (www.pactworld.org).

(CEDII), centre de ressource sur les régions de la Province de Fianarantsoa et interface entre producteurs et utilisateurs d'informations (Cette initiative a également été soutenue par Pact à travers le programme ILO son précédent programme d'appui à la bonne gouvernance, financé par l'USAID).

- La mise en place dès 2001 d'une Unité Technique Centrale (UTC) au niveau de la Province Autonome de Fianarantsoa, unité de traitement, d'analyse d'informations et de production d'outils d'aide à la décision.

Les dispositifs existants doivent être renforcés, voire ajustés en fonction du nouveau contexte régionalisation.

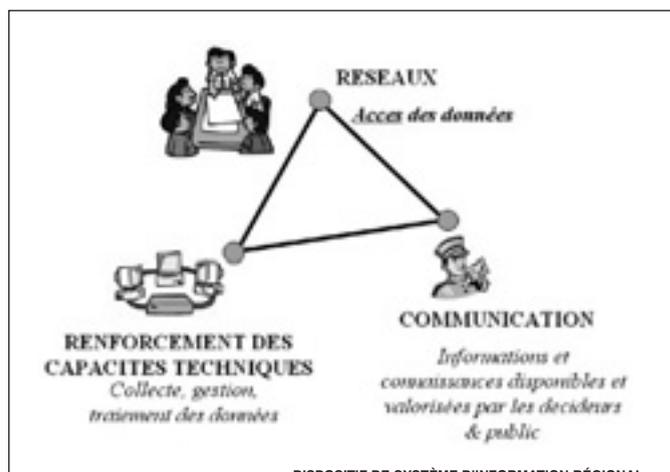
L'UNITÉ DE GESTION DES INFORMATIONS RÉGIONALES (UGIR)

L'UGIR est une unité technique, directement rattachée à la Région, dont la mission est de faciliter l'accès à des informations fiables, de les traiter et d'assurer leur valorisation dans le cadre des processus de prises de décision. Ses principales attributions sont :

- d'assurer la coordination de la gestion des informations régionales ;
- de produire des analyses multisectorielles et autres outils informationnels pouvant aider les décideurs au niveau régional dans la prise de décision ;
- d'animer, redynamiser et recadrer la vision du Réseau d'Information Régionale de la Région Haute Matsiatra ;
- de renforcer la capacité de tous les acteurs régionaux en matière de gestion et d'utilisation/valorisation des Informations dans la mise en œuvre de leurs activités pour plus d'efficacité et de rationalité ;
- d'orienter et faciliter l'accès aux informations au niveau de la Région par le développement des métadatas (Informations sur les informations disponible dans la Région) en étroite collaboration avec tous les acteurs régionaux détenteurs d'Information.

PARTICIPATION ET INTÉGRATION

L'UGIR n'a cependant pas pour fonction de centraliser toutes les informations disponibles. Il est plutôt le noyau central du Réseau de Système d'Information sectoriel et thématique qui existe déjà (à travers les activités des différents acteurs). Il apporte de la valeur ajoutée aux informations apportées par les autres acteurs (sectoriel) par la production d'analyse intégrant des dimensions multisectorielles et intersectorielles.



Les informations que l'UGIR sollicite auprès des autres acteurs (décideurs, sociétés civiles, investisseurs, ...) doivent avoir des liens directs avec les indicateurs définis dans le PRD. Pour les analyses sectorielles pointues, l'UGIR s'adressera plutôt à chaque secteur concerné.

Ainsi, la force de l'UGIR repose sur la participation des autres acteurs à l'échange des informations et des données mais aussi dans la volonté et la capacité de ces derniers à produire des informations dans les normes et des formats requis. En plus d'animer et de dynamiser le dispositif, l'UGIR doit donc aussi assurer le renforcement des capacités de ses partenaires.

LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

L'UGIR doit par conséquent :

- s'assurer que les tous les acteurs disposent de capacités équivalentes en matière de gestion et de traitement les informations ;
- faciliter les échanges d'informations entre les différents systèmes d'information sectoriels existants
- faciliter la réalisation d'analyses Intersectoriels ;
- renforcer les capacités des acteurs régionaux dans la valorisation des informations par des analyses un peu plus pointues et la production d'informations compréhensibles.

L'UGIR assurera la formation pour les acteurs régionaux sur les techniques de collecte des données sur le terrain jusqu'à l'analyse et la modélisation des informations en connaissances en passant par le traitement et l'organisation des données. Elle a aussi pour mission d'appuyer et d'assister les partenaires dans l'utilisation des nouveaux outils comme le Système de Gestion de Base de Données (SGBD), le Système d'Information Géographique (SIG), l'utilisation des logiciels de saisie des métadatas (Metalite, MetaStar,...)

On espère qu'ainsi, les échanges d'informations seront un peu plus fluides entre les acteurs et l'UGIR, que les tâches de cette dernière seront facilitées en matière de formatage et de structuration des données pour l'alimentation de la base de donnée régionale et que chaque acteur/secteur aura la capacité de produire des analyses sectoriels adaptées à leurs besoins propres comme à celui des autres. Cela permettra à l'UGIR de se concentrer un peu plus sur sa mission de coordination, mobilisation et de facilitation.

LE RÉSEAUTAGE

Créé en 2000, le Réseau d'Information Régionale (RIR) de Fianarantsoa regroupe les acteurs régionaux travaillant autour du corridor forestier Ranomafana-Andringitra.

L'objectif est d'assurer la fluidité et la facilité de l'accès aux informations entre les différents acteurs de la région. Il s'agissait de mettre en place les cadres propices ces échanges d'Informations entre les différents acteurs de la Région et d'assurer le développement des capacités des membres du réseau en matière de Gestion des Informations.

En synergie avec l'UGIR, le RIR va pouvoir mieux jouer son rôle de plateforme d'échange. Sa mission devra être redéfinie et recadrée dès que l'UGIR sera mise en place.

OPTIMISATION DES RESSOURCES

L'UGIR appuiera les acteurs régionaux et surtout les membres du RIR dans :

- la réalisation des états des lieux des informations existantes au niveau de chaque institution membres du RIR ;



PHOTO : COTA

- la formation et l'accompagnement des acteurs dans la création de leur Métadatas.

Ces informations une fois disponibles, cela évitera des duplications dans la collecte des Informations. D'où une optimisation des ressources de chaque institution. De plus la connaissance de l'existence des informations permet de développer les stratégies de mise à jour et de collecte des Informations manquantes.

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS DE L'UGIR

Les activités de l'UGIR concernent surtout la transformation des données brutes en indicateurs facilement exploitables par les décideurs et les utilisateurs. Elles devraient promouvoir la mise en place et l'opérationnalisation d'un dispositif de SIR et favoriser ensuite l'instauration d'un mécanisme d'échange d'informations et de prise de décision utilisant des outils performants et adaptés. Ces activités visent à améliorer :

- la convivialité et la facilité des interprétations à partir d'informations combinées, par des productions d'indicateurs sous forme cartographiques et des analyses statistiques adéquates ;
- la capacité des acteurs au niveau régional en matière des gestion, traitement et analyse des Informations ;
- la circulation et l'accessibilité de l'information, par la redynamisation du réseau des détenteurs/utilisateurs d'informations au niveau du RIR ;
- le développement des connaissances multisectorielles des différents décideurs sur la région Haute Matsiatra.

Pour la mise en œuvre de ces activités, Pact appuie l'UGIR au niveau de la collecte des données jusqu'à la production des bases de connaissances, en passant par l'organisation et l'analyse des données. Concrètement les activités consistent principalement à la transformation des données. Les appuis fournis par Pact visent non seulement le renforcement de l'UGIR en tant qu'unité mais également à assurer la mise en œuvre des appuis de l'UGIR vers ses partenaires.

A travers le programme MISONGA, PACT a mis à disposition de la Région les équipements nécessaires (deux ordinateurs, imprimantes, scanner, GPS,...), les données de bases disponibles, une personne ressource permanente spécialisée en systèmes d'information. La mission principale de cette personne ressources est de :

- veiller à ce que le système fonctionne correctement ;
- de renforcer la capacité de l'équipe régionale dans l'utilisation du système ;
- d'assurer le développement organisationnel et institutionnel de l'UGIR afin d'en assurer la pérennité.

- d'assurer un transfert des compétences au niveau de l'équipe régionale.

L'approche stratégique adoptée d'emblée se concentre sur trois piliers et prévoit :

- la mise en place et le renforcement de l'UGIR ;
- le renforcement du dispositif de diffusion et de communication des informations (le CEDII en particulier) ;
- le renforcement du RIR.

Avec le temps, l'appui de Pact se réduira. D'ici six mois à un an, la Région trouver les moyens nécessaires pour assurer le fonctionnement de l'UGIR.

LES PRINCIPAUX DÉFIS

Le but final des appuis est d'aboutir à la mise en place d'un cadre de bonne gouvernance dans lequel le processus de prise des décisions et de leur mise en œuvre est efficace, efficient, transparent, participatif, équitable et inclusif... Cela implique :

- l'amélioration de l'accès aux informations ;
- l'accroissement des besoins et utilisations des informations ;
- la diversification et la multiplication des analyses pour mieux éclairer les prises de décisions ;
- la valorisation des informations en tant qu'outil de stimulation et mobilisation de réflexions et débat entre les parties prenantes pour faire émerger des questions d'intérêt public ;
- l'utilisation des informations pour susciter un dialogue plus objectif entre l'administration, les organisations de la société civile et le secteur privé ;
- la mobilisation d'autres bailleurs ou la recherche d'autres sources de financement pour assurer le fonctionnement de l'UGIR une fois les appuis de MISONGA terminés ;
- le renforcement de capacités et le transfert de compétences des partenaires de l'UGIR pour améliorer l'échange et partage des Informations ;
- le renforcement des liens entre les différents dispositifs du SIR (notamment entre les 3 piliers). ■■

chronique de livres

[RECHERCHE SUR LE THÈME DU TRIMESTRE]

La liste bibliographique ci-dessous ne reprend que les documents disponibles au centre de documentation du COTA du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h (sauf le vendredi matin).

REFERENCES GENERALES

INTRODUCTION AUX SCIENCES DE LA COMMUNICATION

BOUGNOUX, DANIEL
LA DÉCOUVERTE, PARIS, 2001, 125 P.
COLL. : REPÈRES, N°245
NOTE : NOUVELLE ÉDITION
COTE : COTA : 160-BOU-I

USAGES ET USAGERS DE L'INFORMATION

LE COADIC, YVES
ADBS, PARIS, 2001, 127 P.
COTE : COTA : 164-LEC-U

NOUVELLES MÉTHODES D'ÉTUDE DES COMMUNICATIONS

ALEX MUCCHIELLI, JEANNINE GUIVARCH
ARMAND COLIN, PARIS, 1998, 174 P.
COTE : COTA : 161-MUC-N

PARTAGE DE CONNAISSANCES ET SAVOIRS

INTEGRATING KNOWLEDGE MANAGEMENT INTO WATER AND SANITATION PROGRAMMES IN KENYA

RUKUNGA, GERALD ; MUTETHIA, DAVID ;
ODHIAMBO, FRANK
IN WATERLINES, VOL.22, N°4, 2004, P. 8-9

KNOWLEDGE SHARING THROUGH PARTICIPATORY PRACTICES

BOSIO, CRISTINA ; ORTECHO,
LEONARDO ENRIQUE ; UBOLDI, HÉCTOR ;
MENDIZÁBAL DE BERETTA, MARTA ;
SABAGH, SELVA JULIETA
IN BASIN NEWS, N°25, 2003, P.4-7

FROM MULE TRAILS TO THE ELECTRONIC HIGHWAY : A REVOLUTIONARY DECADE FOR SOUTH-SOUTH KNOWLEDGE SHARING

POZAK, KATHRYN
IN BASIN NEWS, N°25, 2003, P.10-12

CONNAISSANCE ET DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE

IN : SCIENCES SOCIALES ET COOPÉRATION EN AFRIQUE : LES RENDEZ-VOUS MANQUÉS
JACOB, JEAN-PIERRE
PUF, PARIS, 2000, P. 11-30
COTE : COTA : 111-JAC-S

LES PARADOXES DE LA SURPRODUCTION DE LA CONNAISSANCE EN SCIENCES SOCIALES

IN : SCIENCES SOCIALES ET COOPÉRATION EN AFRIQUE : LES RENDEZ-VOUS MANQUÉS
TIDJANI ALOU, MAHAMAN
PUF, PARIS, 2000, P. 57-67
COTE : COTA : 111-JAC-S

IMPASSES COGNITIVES ET EXPERTISE EN SCIENCES SOCIALES RÉFLEXIONS À PROPOS DU DÉVELOPPEMENT RURAL EN AFRIQUE

IN : SCIENCES SOCIALES ET COOPÉRATION EN AFRIQUE : LES RENDEZ-VOUS MANQUÉS
LAVIGNE DELVILLE, PHILIPPE
PUF, PARIS, 2000, P. 69-99
COTE : COTA : 111-JAC-S

MALI : IGNORANCE RÉELLE, CONTRAINTES OU DÉLIBÉRÉE ? DE L'USAGE LABYRINTHIQUE DE LA CONNAISSANCE DANS UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT

IN : SCIENCES SOCIALES ET COOPÉRATION EN AFRIQUE : LES RENDEZ-VOUS MANQUÉS
MATHIEU, MARILOU
PUF, PARIS, 2000, P. 101-120
COTE : COTA : 111-JAC-S

SYSTEMES D'INFORMATION

RURAL INFORMATION SYSTEMS : CAN TECHNOLOGY HELP?

ALEY, ROB
BASIN NEWS, N°25, 2003, P.31-33

STRENGTHENING THE KNOWLEDGE AND INFORMATION SYSTEMS OF THE URBAN POOR

SCHILDERMANN, THEO
BASIN NEWS, N°25, 2003, P. 22-25

APPROACHES TO IMPACT EVALUATION (ASSESSMENT) IN AGRICULTURAL INFORMATION MANAGEMENT :

SELECTIVE REVIEW OF THE ISSUES, THE RELEVANT LITERATURE, AND SOME ILLUSTRATIVE CASE STUDIES
BELLAMY, M.

CTA, WAGENINGEN, 2000, 33 P.
COTE : COTA : 116-BEL-A

INFORMATION MANAGEMENT FOR DEVELOPMENT ORGANISATIONS

POWELL, M.
OXFAM, OXFORD, 1999, 160 P.
COTE : COTA : 161-POW-I

DIRECTORY OF DEVELOPMENT ACTIVITY INFORMATION SYSTEMS

USAID/IDRC/OECD, OTTAWA, CANADA, 1993, 198 P.
COTE : COTA : 161-IDR-D

COLLECTION, STORAGE AND DISSEMINATION OF DATA BY AND ON AFRICAN VOLUNTARY DEVELOPMENT

ORGANIZATIONS : EXPERIENCES AND SUGGESTIONS

NGLS, GENÈVE, SUISSE; NEW-YORK, USA, 1989, 33 P.
COTE : COTA : 111-NGL-C

RESEAUX

UN RÉSEAU LOCAL, OUTILS D'INFLUENCE DES POLITIQUES : EXPÉRIENCES DU RÉSEAU GDRN5 AU MALI

KONATÉ, ALY BACHA
IIED, LONDRES, 2003, 46 P.
COLL. : SECURING THE COMMONS, N°6
COTE : COTA : 113-KON-R

KNOWLEDGE NETWORKS, THE INTERNET AND DEVELOPMENT

CUKOR, P. ; MCKNIGHT, L.
2001, P. 43-57
NOTE : IN THE FLETCHER FORUM OF WORLD AFFAIRS, VOL.25 N°1
COTE : COTA : 163.6-CUK-K

NETWORKING WITH PARTNERS

ZEHENDER, WOLFGANG
GTZ, ESCHBORN, ALLEMAGNE, 2000, 187 P.
COLL. : DIVISION 41 : ECONOMIC DEVELOPMENT AND EMPLOYMENT PROMOTION
COTE : COTA : 110-ZEH-N

RENFORCER DES INSTANCES DE RÉGULATION PAR LE TRAVAIL EN RÉSEAU :

LES ACTIONS DU GRET EN APPUI AUX INSTANCES AFRICAINES DE RÉGULATION DES MÉDIAS
GRET, PARIS, 1999, 15 P.
COTE : COTA : 161-GRE-R

RÉSEAU D'INFORMATION SUR LES OPÉRATIONS APRÈS RÉCOLTES : INFORMATION NETWORK ON POST-HARVEST OPERATIONS

FAO, ROME, 1998
COTE : COTA : 400-FAO-R

EXPÉRIENCES DE PARTENARIAT EN ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT : SE FORMER EN RÉSEAU (DOSSIER)

ANTIPODES, N°141, 1998, 44 P

DES RÉSEAUX ET DES HOMMES : ÉLÉMENTS POUR RÉFLÉCHIR AUX CONDITIONS D'EFFICACITÉ DES RÉSEAUX ASSOCIATIFS ET INSTITUTIONNELS

BARTOLETTI, JULIEN
EDITIONS CHARLES LÉOPOLD MAYER, PARIS, 1997, 75 P.
COLL. : DOCUMENTS DE TRAVAIL, 92
COTE : COTA : 111.3-BAR-R

UNDERSTANDING FARMER'S COMMUNICATION NETWORKS : COMBINING PRACTICE WITH AGRICULTURAL KNOWLEDGE SYSTEMS ANALYSIS

RAMIREZ R.
IIED, GENÈVE, 1997, 20 P.
GATEKEEPER SERIES, N°66
COTE : COTA : 116-RAM-U

chronique de livres

NETWORKING FOR INNOVATION : A PARTICIPATORY ACTOR-ORIENTED METHODOLOGY

ENGEL, P. G. H. ; SALOMON M. L.
KIT, CTA, STOAS, AMSTERDAM, PAYS-
BAS, 1997, 78 P.

COTE : COTA : 116-KIT-F

NETWORKING FOR INNOVATION : WINDOWS AND TOOLS

ENGEL, P. G. H. ; SALOMON M. L.
KIT, CTA, STOAS, AMSTERDAM, PAYS-
BAS, 1997, 30 P.

COTE : COTA : 116-KIT-F

NETWORKING FOR DEVELOPMENT

STARKEY P.
IFRTD, 1997, 103 P.

COTE : COTA : 161-STA-N

RÉSEAUX D'ÉCHANGE D'INFORMA- TIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE : ÉTUDE THÉORIQUE ET CAS PRATIQUES

NELSON, J. ; FARRINGTON, J.
CTA, WAGENINGEN, PAYS-BAS, 1996, 92 P.

COTE : COTA : 161-NEL-R

NETWORKING FOR SUSTAINABLE AGRICULTURE : LESSONS FROM ANIMAL TRACTION DEVELOPMENT

STARKEY, PAUL
IIED, LONDRES, UK, 1996, 18 P.

COLL. : GATEKEEPER SERIES, N° 58
COTE : COTA : 412.1-STA-N

LE SENS DE L'AUTRE : STRATÉGIES, RÉSEAUX ET CULTURES EN SITUATION INTERCULTURELLE

DOMINIQUE DESJEUX
L'HARMATTAN, 1994, 169 P.

COLL. : LOGIQUES SOCIALES
COTE : COTA : 110-DES-S

[NOUVELLES ACQUISITIONS]

*Vous pouvez retrouver la liste com-
plète des nouvelles acquisitions
du centre de documentation sur
notre site (<http://www.cota.be>) ou
encore la recevoir par courrier
électronique (sur demande [biblio-
theque@cota.be](mailto:biblio-
theque@cota.be)). Les ouvrages
repris ci-dessous sont disponibles
en consultation au centre de docu-
mentation.*

*Si vous désirez acquérir un de
ceux-ci, veuillez contacter le diffu-
seur indiqué.*

LA CAPITAL SOCIAL EN ACTION : TER- RITOIRES ET TRANSFERTS

BALLET, J. ; RADJA, KATIA
HARMATTAN, PARIS, 2005, 226 P.

COLL. : ETHIQUE ÉCONOMIQUE

COTE : COTA : 110-BAL-C

LE CAPITAL SOCIAL EST DÉSORMAIS
L'OBJET DE NOMBREUSES
RECHERCHES. LE CONCEPT SERT
AUSSI FRÉQUEMMENT POUR DÉFINIR
LE CADRE DE POLITIQUES DE DÉVE-
LOPPEMENT OU DE GESTION DES RES-
SOURCES NATURELLES. LES ANALYSES
CRITIQUES COMMENCENT À APPA-
RAÎTRE MAIS SONT ENCORE PEU NOM-
BREUSES. CET OUVRAGE PRÉSENTE
UN ENSEMBLE DE TEXTES ORIGINAUX
DONT L'OBJET EST DE PORTER UN
REGARD APPROFONDI ET CRITIQUE
SUR L'UTILISATION DU CAPITAL SOCIAL
DANS LES PROGRAMMES ET POLI-
TIQUES DE DÉVELOPPEMENT. LES DIF-
FÉRENTS TEXTES S'APPUIENT SUR DES
TRAVAUX DE TERRAIN AFIN DE MIEUX
FAIRE RESSORTIR TOUTES LES LIMITES
ET ENJEUX DU CAPITAL SOCIAL DANS
DES CIRCONSTANCES VARIÉES.

LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



MATAGNE, PATRICK
HARMATTAN, PARIS, 2005, 214 P.

COTE : COTA : 110-MAT-E

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE S'EST
IMPOSÉ COMME UNE ÉVIDENCE ET
RESTE UN EXTRAORDINAIRE FÉDÉRA-
TEUR D'IDÉES ET DE PROJETS NOVA-
TEURS. POURTANT, CE CONCEPT AUX
CONTOURS FLOUS EST ENCORE LAR-
GEMENT MÉCONNU ET INCOMPRIS,
RESTREINT À UNE CATÉGORIE LIMITÉE
DE PERSONNES ET DE STRUCTURES.
CET OUVRAGE PROPOSE D'ENTRER
DANS LA PROBLÉMATIQUE COMPLEXE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, D'ENVI-
SAGER DES PISTES QUI VISENT À SON
INTÉGRATION DANS DIFFÉRENTS
DOMAINES D'ACTIVITÉS, D'OUVRIR UNE
DISCUSSION CRITIQUE SUR LES
GRANDS ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE.

MONDIALISATION : COMPRENDRE POUR AGIR. ENJEUX HISTORIQUES, ÉCONOMIQUES, SOCIAUX, TECHNO- LOGIQUES, MILITAIRES... ET STRATÉGIES D'ACTION

PEETERS, ANNE ; STOKKINK, DENIS
GRIP, BRUXELLES, 2002, 197 P.

COLL. : LES LIVRES DU GRIP, N°256-257
COTE : COTA : 110-PEE-M



LES RÉACTIONS À LA GLOBALISATION,
TRÈS SOUVENT ÉMOTIONNELLES,
N'ONT PAS TOUJOURS CONVERGÉ.
AUJOURD'HUI, LES ALTERNATIVES À LA
DÉFERLANTE NÉO-LIBÉRALE - RESPON-
SABLE DE TANT D'INÉGALITÉS - S'ÉBAU-
CHENT, ET LES RÉSISTANCES COMMEN-
CENT À S'ORGANISER.

CET OUVRAGE PROPOSE DONC NON
SEULEMENT UNE CLÉ D'ANALYSE MUL-
TIDISCIPLINAIRE, MAIS AUSSI LA MISE
EN PERSPECTIVE DES POINTS DE VUE
D'ACTEURS SOCIAUX OU DE REPRÉ-
SENTANTS DE MOUVEMENTS QU'ON
APPELLE DÉSORMAIS "ALTER-MONDIA-
LISTES". ACCESSIBLE À TOUT ESPRIT
CURIEUX, IL SE VEUT UN INSTRUMENT
D'AIDE À LA RÉFLEXION AINSI QU'UN
OUTIL POUR LA FORMATION...
ET L'ACTION.

L'APPRENTISSAGE ORGANISATIONNEL DANS LES ONG : CRÉER LE MOTIF, LES MOYENS ET L'OCCASION

BRITTON, BRUCE
INTRAC, OXFORD, UK, 2005, 67 P.

COLL. : PRAXIS PAPER, N°3

COTE : COTA : 111.3-BRI-A

CE DOCUMENT TRAITE DE L'IMPORTAN-
CE DE L'APPRENTISSAGE ORGANISA-
TIONNEL DANS LES ONG. L'AUTEUR Y
EXAMINE LES RAISONS POUR LES-
QUELLES LES ONG DOIVENT FOURNIR
LE MOTIF, LES MOYENS ET L'OCCASION
NÉCESSAIRES À L'APPRENTISSAGE
ORGANISATIONNEL, ET PRÉSENTE DES
EXEMPLES PRATIQUES DE MOYENS MIS
EN OEUVRE À CET EFFET PAR DES ONG
PIONNIÈRES. IL Y RECONNAÎT QUE L'AP-
PRENTISSAGE EST PERÇU DIFFÉREM-
MENT SELON LES CULTURES ET LES
CONTEXTES, QUOIQUE LA PLUPART
DES MODÈLES ACTUELS SE BASENT
SUR UNE CONCEPTION OCCIDENTALE.
IL EST DONC NÉCESSAIRE DE COLLA-
BORER AVEC LES PRATICIENS DU REN-
FORCEMENT DES CAPACITÉS À LA
RECHERCHE D'APPROCHES INNO-
VANTES QUI SOIENT PERTINENTES,
APPROPRIÉES ET ACCESSIBLES À UN
VASTE ÉVENTAIL DE CULTURES ET DE
CONTEXTES.

AUTONOMY OR DEPENDENCE? CASE STUDIES OF NORTH-SOUTH NGO PARTNERSHIPS

chronique de livres

MANCUSO BREHM, VICKY ; HARRIS-CURTIS, EMMA ; PADRAO, LUCIANO INTRAC, OXFORD, UK, 2004, 207 P.

COTE : COTA : 111.3-MAN-A

CE LIVRE EXPLORE LE CONCEPT ET LA PRATIQUE DU PARTENARIAT ENTRE LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES (ONG) DU NORD ET DU SUD. BASÉ SUR UNE ÉTUDE RIGOREUSE DE QUATRE ANNÉES, LE LIVRE RÉUNIT LES PERSPECTIVES D'UN GROUPE D'ONG EUROPÉENNES ET COMPARE CES DERNIÈRES AUX EXPÉRIENCES D'UNE SÉLECTION DE LEURS ASSOCIÉS AU BRÉSIL, AU CAMBODGE ET EN TANZANIE. LES AUTEURS RÉFLÉCHISSENT À LA FAÇON DONT LES ASSOCIATIONS CHANGENT ET ÉVOLUENT : LA CRÉATION DE RÉSEAUX ET LES ALLIANCES DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DU NORD ET DU SUD QUI SE JOignent ENSEMBLE POUR TRAVAILLER SUR DES QUESTIONS COMMUNES.

EVALUER LES ONG

PIVETEAU, A.

KARTHALA, PARIS, 2004, 384 P.

COTE : COTA : 111.3-PIV-E

A L'APPUI D'UNE RÉFLEXION MÉLANT TRAVAUX THÉORIQUES SUR LES MÉTHODES D'ÉVALUATION ET OBSERVATIONS DE TERRAIN AU BURKINA FASO, L'OUVRAGE TRAITE DES ENJEUX D'UNE ÉVALUATION ORGANISATIONNELLE. L'ÉVALUATION PEUT DIFFICILEMENT SE RÉDUIRE À UN CALCUL ÉCONOMIQUE DÈS LORS QU'EST RECONNU LE CARACTÈRE CONFLICTUEL DE LA DÉCISION ET QUE LES EFFETS DE CETTE DÉCISION RESTENT SOUMIS À L'INCERTITUDE. APPLIQUÉE AU TRAVAIL DES ONG DANS LE SECTEUR AGRICOLE, CETTE CONCEPTION DE L'ÉVALUATION, OUVERTE ET AJUSTÉE, RÉVÈLE LES LIMITES DE LEURS ACTIONS. L'OUVRAGE CONCLUT AUX LIENS ÉTROITS QUI EXISTENT AU SEIN DES ORGANISATIONS, TELLES QUE LES ONG ET LEURS PROJETS, ENTRE L'ÉVALUATION, LES DYNAMIQUES D'APPRENTISSAGE ET LA PERFORMANCE SOCIO-ÉCONOMIQUE.

DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL : UN LIEN À REPENSER

DUBRESSON, ALAIN ; FAURE, YVES-ANDRÉ
PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, PARIS, 2005, 239 P.

NOTE : IN REVUE TIERS-MONDE, N°181, T. XLVI

COTE : COTA : 111.5-DUB-D

CE DOSSIER INVITE À REPENSER LE LIEN TROP SOUVENT DÉCRIT COMME MÉCANIQUE ENTRE DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL. LES ANALYSES PRODUITES SUR DES ESPACES URBANISÉS D'AFRIQUE DU SUD, DU BRÉSIL, DU MEXIQUE, D'INDE ET DU SÉNÉGAL, METTENT EN ÉVIDEN-

CE LES DÉSAJUSTEMENTS ENTRE LES ORGANIGRAMMES INSTITUTIONNELS DE LA DÉCENTRALISATION ET LES NIVEAUX DE FORMATION OU DE CONSOLIDATION DES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES LOCALISÉES. AINSI, LES ÉCHELLES POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES LES PLUS INFRANATIONALES NE SONT PAS NÉCESSAIREMENT LES PLUS PERTINENTES. POUR DONNER DU SENS AUX CHANGEMENTS EN COURS, IL CONVIENT DE S'INTERROGER SUR LES MODES DE RÉGULATION TANT INTRALOCAUX QU'INTERLOCAUX.

DÉCENTRALISATION ET PARTICIPATION CITOYENNE : ÉVALUATION PARTICIPATIVE DE LA DÉCENTRALISATION ET AMÉLIORATION DE LA TRANSPARENCE BUDGÉTAIRE

GUËYE, BARA

IIED, LONDRES, UK, 2005, 40 P.

COLL. : DOSSIER IIED, N°135

COTE : COTA : 111.51-GUE-D

POUR ÊTRE EFFICACE, LA PARTICIPATION DOIT S'ASSURER QUE LES CITOYENS JOUENT UN RÔLE SIGNIFICATIF DANS LES PROGRAMMES DE DÉCENTRALISATION. UNE DÉMOCRATIE VÉRITABLEMENT PARTICIPATIVE DOIT INCLURE LE DIALOGUE CONTINU PARMIL DES DÉPOSITAIRES, SOUTENUS PAR UNE ANALYSE ET UNE IDENTIFICATION COMMUNES DES PRIORITÉS. EN CONSÉQUENCE, DIVERSES APPROCHES ET MÉTHODES ONT ÉTÉ DÉVELOPPÉES POUR FACILITER CES PROCESSUS. CEUX-CI INCLUENT DES APPROCHES SENSIBLES AU GENRE, DES JURYS CITOYENS ET DES FORUMS POUR LE DÉBAT PUBLIC AUSSI BIEN QUE DES OUTILS POUR DÉPISTER LES DÉPENSES PUBLIQUES, LE BUDGET NATIONAL, LA BUDGÉTISATION PARTICIPATIVE, LA SURVEILLANCE PARTICIPATIVE DE L'EXÉCUTION DE PROGRAMMES PUBLICS, ETC. CET ARTICLE SE BASE SUR L'EXPÉRIENCE UTILISANT LA BUDGÉTISATION PARTICIPATIVE À FISSÉL ET NDIAGANIAO, DEUX MUNICIPALITÉS RURALES AU SÉNÉGAL

A LA CROISÉE DES POUVOIRS : UNE ORGANISATION PAYSANNE FACE À LA GESTION DES RESSOURCES. BASSE CASAMANCE, SÉNÉGAL

BOSC, PIERRE-MARIE

IRD, CIRAD, PARIS, 2005, 310 P.

COLL. : A TRAVERS CHAMPS

COTE : COTA : 113-BOS-A

CET OUVRAGE PRÉSENTE UNE ÉTUDE APPROFONDIE DE L'ACTION D'UNE ORGANISATION INTERVILLAGEOISE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL, LE COMITÉ D'ACTION POUR LE DÉVELOPPEMENT DU FOGNY. L'ORGANISATION TRAITE AVEC DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'ACTEURS. EN NÉGOCIATION AVEC LES POUVOIRS COUTUMIERS, ADMINISTRATIFS, POLITIQUES OU ENCORE IMPOSÉS PAR DES ORGANISMES D'ENCA-

DREMENT EXTERNES, L'ORGANISATION EXPRIME UNE VOLONTÉ COLLECTIVE, DONNE LA PAROLE À DES CATÉGORIES DOMINÉES ET DÉVELOPPE DES COMPÉTENCES PROPRES. L'ÉTUDE DE CETTE DYNAMIQUE ASSOCIATIVE INVITE À UNE ANALYSE DES INNOVATIONS TECHNIQUES ET INSTITUTIONNELLES PERMETTANT DE GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES NATURELLES ET, PLUS LARGEMENT, À UNE RÉFLEXION SUR LES RESSORTS DU DÉVELOPPEMENT ET DU CHANGEMENT SOCIAL DANS UNE SOCIÉTÉ RURALE AFRICAINE.

L'AFRIQUE SANS DETTE



MILLET, DAMIEN

CADTM, LIÈGE, BELGIQUE, 2005, 218 P.

COTE : COTA : 114-MIL-A

A TRAVERS 9 CHAPITRES TRÈS DOCUMENTÉS, CE LIVRE ANALYSE L'HISTOIRE POLITICO-ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE, LA DOMINATION, LES MUTILATIONS ET LES TRAHISONS SUBIES PAR LE CONTINENT NOIR. IL EST AVANT TOUT UN PLAIDOYER POUR UNE RUPTURE AVEC LA LOGIQUE IMPOSÉE PAR LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (FMI) ET LA BANQUE MONDIALE, ET, À TRAVERS EUX, PAR LES PUISSANTS PROMOTEURS DE LA MONDIALISATION NÉOLIBÉRALE.

LE TEMPS DES JOURNALISTES : L'INVENTION DE LA PRESSE EN AFRIQUE FRANCOPHONE



PERRET, THIERRY

KARTHALA, PARIS, 2005, 318 P.

COTE : COTA : 163.5-PER-T

LA PRESSE AFRICAINE A CONNU SON HEURE DE GLOIRE : AU DÉBUT DES ANNÉES 1990 ELLE FUT EN AFRIQUE FRANCOPHONE UN ACTEUR DÉCISIF DE

chronique de livres

LA MARCHÉ DES ETATS AFRICAINS VERS LE PLURALISME POLITIQUE. AUJOURD'HUI SERAIT VENU LE TEMPS DES DÉSILLUSIONS, ALORS MÊME QUE LE PAYSAGE MÉDIATIQUE -À COMMENCER PAR LA RADIO- S'EST SPECTACULAIREMENT DIVERSIFIÉ. APRÈS AVOIR REMPLI UNE FONCTION LIBÉRATRICE, LE JOURNALISTE AFRICAIN SERAIT DEVENU UN PARASITE SOCIAL. EN PARTANT DE CE CONSTAT, CE LIVRE VEUT PROPOSER UN CHANGEMENT DE PERSPECTIVE, QUI PASSE PAR UNE RELECTURE DE L'HISTOIRE DES MÉDIAS D'AFRIQUE FRANCOPHONE. AVANT D'ENVISAGER LA QUESTION CRUCIALE : QUELLE EST, AU JUSTE, DANS CETTE AFRIQUE DE LA DÉMOCRATIE EN TRANSITION, LA FONCTION DU JOURNALISTE ?

GUIA METODOLOGICA PARA EL ANALISIS DE CADENAS PRODUCTIVAS



VAN DER HEYDEN, DAMIEN ; CAMACHO, PATRICIA
CICDA, RURALTER, SNV, NOGENT-SUR-MARNE, FRANCE, PEROU, 2004, 91 P.
COTE : COTA : 401.4-VAN-G
CE GUIDE MÉTHODOLOGIQUE EST UN OUTIL QUI PERMET DE DÉVELOPPER LES CAPACITÉS ANALYTIQUES DES ÉQUIPES DE TERRAIN D'ORGANISATIONS DE DÉVELOPPEMENT ET DES RESPONSABLES PAYSANS. SON BUT EST DE LES PRÉPARER DANS L'IDENTIFICATION DE PROBLÈMES DANS LES FILIÈRES DE PRODUCTION ET DE CONTRIBUER À LA DÉFINITION DE STRATÉGIES D'ACTION EFFECTIVES. LE GUIDE PROPOSE AUX UTILISATEURS D'ANALYSER LES FILIÈRES DE PRODUCTION SELON TROIS GRANDES ÉTAPES : LA PHASE PRÉLIMINAIRE PERMETTANT DE SPÉCIFIER L'OBJECTIF DE L'ANALYSE, DE CHOISIR LE PRODUIT D'INTÉRÊT ET DE DÉFINIR LA PORTÉE DU TRAVAIL ; LA PHASE CENTRALE CORRESPONDANT À LA COLLECTE, À LA SYSTÉMATISATION ET À L'ORGANISATION DE L'INFORMATION ; ET LA PHASE FINALE FOURNISSANT À L'ÉQUIPE DE TRAVAIL DES OUTILS PRATIQUES POUR ANALYSER L'INFORMATION SYSTÉMATISÉE DANS LA PHASE PRÉCÉDENTE, IDENTIFIER DES POINTS CRITIQUES ET DES AVANTAGES COMPÉTITIFS DE LA FILIÈRE ET PROPOSER DES STRATÉGIES

D'ACTION EN VISANT À PROMOUVOIR LA COMPÉTITIVITÉ DES ACTEURS.

PORTRAITS DE L'AGRICULTURE FAMILIALE EN AFRIQUE DE L'OUEST

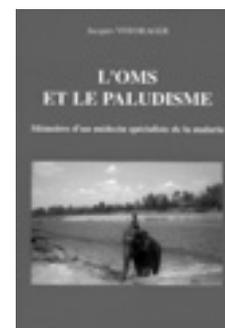
TAN, SU FEI ; GUËYE, BARA
IIED, LONDRES, UK, 2005, 36 P.
COLL. : DOSSIER IIED, N°134
COTE : COTA : 402-TAN-P
CET OUVRAGE PROUVE QUE L'IMAGE STÉRÉOTYPÉE DE LA FAMILLE CULTIVANT DE FAÇON ARCHAÏQUE ET BORNÉE EST FAUSSE EN PRÉSENTANT TROIS FERMES FAMILIALES, AU GHANA, AU SÉNÉGAL ET AU MALI. COMME LES ÉTUDES DE CAS PRÉSENTÉES ICI, DANS L'ENSEMBLE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE, IL Y A BEAUCOUP D'EXEMPLES DES PRODUCTEURS DE PETITE TAILLE QUI ONT ÉTABLI LES FERMES ÉCONOMIQUEMENT VIABLES ET QUI CONTRIBUENT À LA GESTION SOUTENABLE DES RESSOURCES NATURELLES LOCALES. CET ARTICLE FAIT PARTIE D'UN PROGRAMME DE L'IIED SUR LES TRANSFORMATIONS DANS L'AGRICULTURE AFRICAINE OCCIDENTALE ET LE FUTUR DES FERMES FAMILIALES.

GUIDE DE L'ENTREPRISE RESPONSABLE. TOME 1 : 12 FICHES DIDACTIQUES POUR APPLIQUER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ENTREPRISE

GROUPE ONE
LABOR, BRUXELLES, 2003, 135 P.
COLL. : ECONOMIE ÉTHIQUE
COTE : COTA : 601-ONE-G
LE MOUVEMENT DE RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES (RSE) A ÉTÉ INITIÉ PAR LES ONG QUI ONT FORCÉ LES MULTINATIONALES À S'INTÉRESSER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE. AUJOURD'HUI, LA RSE EST À L'AGENDA DE TOUTES LES FÉDÉRATIONS D'ENTREPRISES, DE SYNDICATS ET DE TOUS LES GOUVERNEMENTS EUROPÉENS, À COMMENCER PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE. CE GUIDE OFFRE 12 FICHES DIDACTIQUES DE PRÉSENTATION DES IMPLICATIONS MANAGÉRIALES DE LA MISE EN PLACE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ENTREPRISE. IL EST AGRÉMENTÉ DE L'AVIS D'EXPERTS QUI APPORTENT UN ÉCLAIRAGE DIFFÉRENCIÉ SUR LA THÉMATIQUE.

L'OMS ET LE PALUDISME : MÉMOIRES D'UN MÉDECIN SPÉCIALISTE DE LA MALARIA

VERDRAGER, JACQUES
HARMATTAN, PARIS, 2005, 186 P.
COLL. : ACTEURS DE LA SCIENCE
COTE : COTA : 823.3-VER-O
S'APPUYANT SUR SA LONGUE EXPÉRIENCE AU SERVICE DE L'OMS, L'AUTEUR PORTE UN JUGEMENT SÉVÈRE SUR LA POLITIQUE DE L'ORGANISATION. LES PROJETS DE L'OMS DE DISTRIBUTION DE MASSE DE SEL DE CUISINE

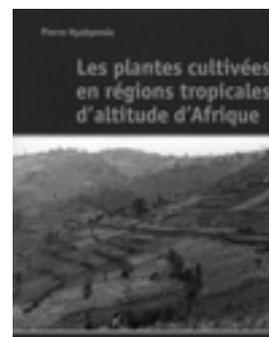


MÉDICAMENTÉ À LA CHLOROQUINE ONT ÉTÉ RESPONSABLES DE L'ÉMERGENCE DE LA PHARMACORÉSISTANCE DU PALUDISME À FALCIPARUM EN AMÉRIQUE DU SUD ET EN ASIE DU SUD-EST. LA POLITIQUE UTOPIQUE DE LA SANTÉ POUR TOUS D'ICI À L'AN 2000, ACCORDANT LA PRIORITÉ À LA PROMOTION DE LA SANTÉ AU DÉTRIMENT DE LA LUTTE CONTRE LES GRANDES ENDÉMIES, A ENTRAÎNÉ LE DÉMANTÈLEMENT PROGRESSIF DES SERVICES ANTIPALUDIQUES ET CONTRIBUÉ À LA PROPAGATION DE LA RÉSISTANCE À TOUTE L'ASIE DU SUD-EST, À L'INDE PUIS À L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE OÙ SE PRÉCISE MAINTENANT LA MENACE ANNONCÉE D'UN DÉSASTRE SANITAIRE SANS PRÉCÉDENT.

L'AMÉRIQUE LATINE EN PERSPECTIVE : CHRONIQUES ET ANALYSES

DURAND, ALAIN ; PINET, NICOLAS
HARMATTAN, PARIS, 2005, 224 P.
COLL. : HORIZONS AMÉRIQUE LATINE
COTE : COTA : GEO AMÉRIQUE LATINE
CE LIVRE POURSUIT UN DOUBLE OBJECTIF : PERMETTRE AU LECTEUR DE DISPOSER D'UNE CHRONOLOGIE DES ÉVÈNEMENTS MAJEURS DE L'AMÉRIQUE LATINE AU COURS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE, FOURNIR DES ANALYSES PLUS DÉTAILLÉES SUR CERTAINS ÉVÈNEMENTS OU COURANTS PARTICULIÈREMENT IMPORTANTS POUR COMPRENDRE LES ÉVOLUTIONS EN COURS, GRÂCE À DES DOCUMENTS ORIGINAUX PROVENANT D'AMÉRIQUE LATINE. UN DOCUMENT INDISPENSABLE POUR COMPRENDRE L'AMÉRIQUE LATINE D'AUJOURD'HUI.

LES PLANTES CULTIVÉES EN RÉGIONS TROPICALES D'ALTITUDE D'AFRIQUE



chronique de livres

NYABYENDA, PIERRE

PRESSES AGRONOMIQUES DE GEMBLOUX, GEMBLOUX, BELGIQUE ; CTA, WAGENINGEN, PAYS-BAS, 2005, 223 P.

COTE : COTA : 432-NYA-P

L'AUTEUR BROSE UN TABLEAU SUCINCT MAIS COMPLET POUR CHAQUE PLANTE CULTIVÉE EN LA SITUANT DANS SON ENSEMBLE AGRO-ÉCOLOGIQUE DE PRÉDILECTION ET SELON LE SYSTÈME AGRAIRE CORRESPONDANT.

L'APPARTENANCE BOTANIQUE EST RETRACÉE ET LES TECHNIQUES CULTURALES SONT DÉCRITES EN DÉTAIL, PERMETTANT LA MISE EN PRATIQUE DES NOMBREUX CONSEILS DONNÉS PAR LA RECHERCHE ET LA VULGARISATION. CE LIVRE INTÉRESSERA CEUX QUI SONT CONCERNÉS PAR LA PRODUCTION AGRICOLE, EN PARTICULIER CEUX QUI OEUVRONT DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE, DANS LA RECHERCHE AGRONOMIQUE ET DANS LA VULGARISATION DES TECHNOLOGIES DE RECHERCHE, AINSI QUE LES NOUVEAUX ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT (PROJETS DE DÉVELOPPEMENT, ONG ET PRODUCTEURS PRIVÉS).

LE SUD DANS LA MONDIALISATION : QUELLES ALTERNATIVES ?

CASTEL, ODILE

LA DÉCOUVERTE, PARIS, 2002, 212 P.

COLL. : ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES

COTE : COTA : 110-CAS-S

L'AUTEUR DÉCRIT D'ABORD SANS COMPLAISANCE POURQUOI LA SITUATION DE CES PAYS S'EST DÉTÉRIORÉE PAR RAPPORT À CELLE DES PAYS DU NORD. PUIS ELLE DISCUTE LA PORTÉE ET LES LIMITES DES PROPOSITIONS DE RÉFORMES AVANCÉES PAR LES MOUVEMENTS CITOYENS QUI SE SONT MANIFESTÉS À SEATTLE, PORTO ALEGRE OU GÈNES, MAIS AUSSI PAR

CERTAINS ICONOCLASTES DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES ELLES-MÊMES. RENDRE LE COMMERCE INTERNATIONAL PLUS ÉQUITABLE, ARTICULER FINANCE MONDIALE ET FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT, AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DES POLITIQUES PUBLIQUES, COMPRENDRE LE RÔLE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE, VOILÀ QUELQUES-UNS DES AXES DISCUTÉS DANS CE LIVRE.

ONG : LES PIÈGES DE LA PROFESSIONNALISATION

LE NAÉLOU, ANNE

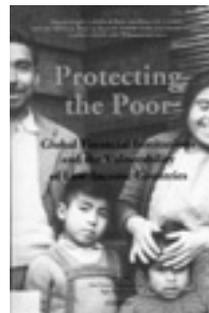
PUF, PARIS, 2004, 959 P.

NOTE : IN REVUE TIERS-MONDE, N°180, T. XLV

COTE : COTA : 111.3-LEN-O

AU COURS DES VINGT DERNIÈRES ANNÉES, LE RÔLE DES ONG S'EST COMPLEXIFIÉ, SUR FOND DE MUTATIONS DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE RÉDUCTIONS DE L'AIDE PUBLIQUE. LEUR INFLUENCE GRANDISSANTE AUPRÈS DE L'OPINION INTERNATIONALE, DES ETATS ET DES ENTREPRISES S'EST ACCOMPAGNÉE D'UNE INTERROGATION SUR L'EFFICACITÉ DE LEURS ACTIONS ET SUR LEUR NOTORIÉTÉ. POUR FAIRE FACE À CES ÉVOLUTIONS, DES ONG ONT DU REPENSER LEURS MODÈS D'ORGANISATION ET DE GESTION, LEURS MODALITÉS D'ACTION SUR LE TERRAIN ET LEURS DISPOSITIFS DE RECRUTEMENT. PARADOXALEMENT, CE RESSAISSEMENT ACCROÎT LEUR VULNÉRABILITÉ ET POSE DE NOUVEAUX DÉFIS. CE DOSSIER OUVRE UNE RÉFLEXION SUR LE THÈME DE LA PROFESSIONNALISATION INVOQUÉE CES DERNIÈRES ANNÉES PAR LES ONG DE DÉVELOPPEMENT ET DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE COMME PAR LES BAILLEURS DE FONDS POUR QUALIFIER UNE ÉVOLUTION MAJEURE DE CE SECTEUR PRIVÉ À BUT NON LUCRATIF.

PROTECTING THE POOR : GLOBAL FINANCIAL INSTITUTIONS AND THE VULNERABILITY OF LOW-INCOME COUNTRIES



TEUNISSEN, JAN JOOST ; AKKERMAN, AGE

FONDAD, THE HAGUE, PAYS-BAS, 2005, 155 P.

COTE : COTA : 114-TEU-P

LE LIVRE RASSEMBLE DES ANALYSES DÉTAILLÉES ET DES PROPOSITIONS POLITIQUES VALABLES DES FONCTIONNAIRES OFFICIELS ET DES OBSERVATEURS CRITIQUES. IL DÉFINIT COMMENT LES PAYS PAUVRES, LES PAYS RICHES ET LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES PEUVENT FAIRE POUR FAIRE FACE AUX VULNÉRABILITÉS DES PAYS À FAIBLE REVENU. IL EXAMINE ÉGALEMENT POURQUOI LA GOUVERNANCE DU SYSTÈME FINANCIER INTERNATIONAL DEVRAIT ÊTRE AMÉLIORÉE. LES AUTEURS DE CONTRIBUTION PRÉCONISENT QUE LES AMÉLIORATIONS DEVRAIENT ALLER AU-DELÀ DE L'AGENDA À COURT TERME DES DÉCISIONNAIRES - TELS QUE LA DERNIÈRE CRISE FINANCIÈRE OU LA PLUS RÉCENTE PROPOSITION DE RÉDUCTION DE LA DETTE. LES CONTRIBUTEURS PASSENT AUSSI EN REVUE LE RÔLE DU FMI DANS LES PAYS À FAIBLE REVENU.

formations / événements

[FORMATIONS]

STAGES D'IMMERSION 2006

VOLENS OFFRE LA POSSIBILITÉ DE VIVRE ET CHEMINER, DURANT UN TEMPS DÉLIMITÉ (6 SEMAINES À 3 MOIS), DANS UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT MENÉ PAR UNE ORGANISATION PARTENAIRE DANS LE SUD. LE BUT DES STAGES D'IMMERSION INDIVIDUELS N'EST PAS PRIORITAIREMENT DE "TRAVAILLER" SUR PLACE. ILS VISENT SURTOUT À OFFRIER LA POSSIBILITÉ DE MIEUX CONNAÎTRE D'AUTRES CULTURES, DE PARTAGER LA VIE DES GROUPES DE BASE ET DE VALORISER

LEUR VOLONTÉ DE SURMONTER LEURS DIFFICULTÉS. NOUS PROPOSONS DES STAGES AUTOUR DE DIVERSES ACTIVITÉS ET DANS PLUSIEURS PAYS. ILS ONT LIEU ENTRE AVRIL ET DÉCEMBRE 2006, SELON LES DISPONIBILITÉS DU PROJET ET DU/DE LA STAGIAIRE. NOUS ATTENDONS DES PARTICIPANTS UN INTÉRÊT POUR D'AUTRES CULTURES ET UNE SENSIBILITÉ À LA PROBLÉMATIQUE DU DÉVELOPPEMENT. NOUS DONNONS LA PRIORITÉ À DES PERSONNES MOTIVÉES, ENTRE 25 À 45ANS, AYANT UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE EN BELGIQUE.

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES STAGES D'IMMERSION VISITEZ

<http://www.volens.be> OU

CONTACTEZ : NADIA MAHJOUR VOLENS

RUE DU TIVOLI 45, BTE1

1020 BRUXELLES

(32) 2 421 24 00 - (32) 2 421 24 11

INTRAC

TRAINING JANUARY 2006 – MARCH 2006

9-13 JANUARY 2006

MANAGING PARTICIPATORY MONITORING AND EVALUATION

25-27 JANUARY 2006

MANAGING CHANGE WITHIN ORGANISATIONS

1-6 FEBRUARY 2006

MANAGING HUMAN RESOURCES

formations / événements

8-10 FEBRUARY 2006

IMPACT ASSESSMENT : HOW DO WE
KNOW WE ARE MAKING A DIFFERENCE ?
20-24 MARCH 2006

ORGANISATIONAL DEVELOPMENT
6-10 MARCH 2006

ADVOCACY AND POLICY INFLUENCING
20-24 MARCH 2006

PARTICIPATORY DEVELOPMENT :
PRINCIPLES AND GOOD PRACTICE
29-31 MARCH 2006

EVALUATING EMPOWERMENT

FOR MORE INFORMATION CONTACT :
training@intrac.org

RÉSEAU CREPA

SESSIONS DE FORMATION 2006

DU 13 AU 24 FÉVRIER - LIEU : BURKINA
FASO

DÉCENTRALISATION ET RENFORCE-
MENT DES COMPÉTENCES DES
ACTEURS DANS LE DOMAINE DE
L'APPROVISIONNEMENT EN EAU
POTABLE (AEP) COMMUNAUTAIRE
DU 20 AU 31 MARS - LIEU : BÉNIN
SITUATION D'URGENCE : QUELLES
SOLUTIONS POUR

L'APPROVISIONNEMENT EN EAU
POTABLE, L'ASSAINISSEMENT, HYGIÈNE
ET LES PROBLÈMES DE SANTÉ.

DU 24 AVRIL AU 5 MAI - LIEU : TOGO
POUR RECOUVREMENT DURABLE DES
COÛTS : ANALYSE ET PLANIFICATION
DANS LE CONTEXTE DE

L'APPROVISIONNEMENT EN EAU
POTABLE (AEP) COMMUNAUTAIRE
DU 19 AU 30 JUIN - LIEU : BURKINA FASO
ECOSAN : GESTION INTÉGRÉE DES
EAUX USÉES ET EXCRÉTA DANS LE
CONTEXTE AFRICAIN ET OPTIONS DE
TRAITEMENT ET DE VALORISATION
(GIEUE/OTV)

DU 17 AU 28 JUILLET - LIEU : MALI
PROMOTION DE L'HYGIÈNE : PLANIFICA-
TION ET GESTION POUR UN CHANGE-
MENT DE COMPORTEMENT

DU 09 AU 20 OCTOBRE - LIEU : MALI
HYGIÈNE DANS LES STRUCTURES SANI-
TAIRES ET GESTION DES DÉCHETS BIO-
MÉDICAUX

DU 04 AU 15 DÉCEMBRE - LIEU :
BURKINA FASO

FORMULATION DES PROJETS ET
APPROCHE PARTICIPATIVE DANS LE
CYCLE DES PROJETS

POUR PLUS D'INFORMATIONS :
CREPA SIÈGE

03 BP 7112 OUAGADOUGOU

03 BURKINA FASO

TÉL. : 00 226 50 36 62 10/11

FAX : 00 226 50 36 62 08

EMAIL : crepa@fasonet.bf

SITE WEB : www.reseaucrepa.org

DU 16 AU 20 JANVIER 2006

LINKING MONITORING & EVALUATION
TO ORGANISATIONAL LEARNING
A PARTICIPATORY WORKSHOP FOR
DEVELOPMENT PRACTITIONERS.

FOR MORE INFORMATION :

CONTACT MS MARIT SIEM,
CONTEXT, INTERNATIONAL COOPERA-
TION, 31 0 346 355890

EMAIL : info@developmenttraining.org

24 JANVIER - 18 AVRIL 2006 INITIATION AUX LITTÉRATURES AFRICAINES

CYCLE DE 30 HEURES DE COURS
AFIN DE VALORISER LE PATRIMOINE
QUE REPRÉSENTE SA BIBLIOTHÈQUE
SPÉCIALISÉE EN LITTÉRATURES AFRI-
CAINES, L'ONG COOPÉRATION PAR
L'ÉDUCATION ET LA CULTURE (CEC)
ORGANISE DEPUIS 7 ANS UN CYCLE
DE COURS D'INITIATION AUX LITTÉRA-
TURES AFRICAINES.

LE COURS, ASSURÉ PAR JEAN PIERRE
JACQUEMIN, EST CONÇU COMME UNE
OUVERTURE AUX LITTÉRATURES
ORALES ET AUX TEXTES MODERNES
(ROMAN, POÉSIE, THÉÂTRE, FRANCO-
PHONE, ANGLOPHONE ET LUSOPHONE).
LE COURS SE DÉROULE TOUS LES
MARDIS SOIR, DE 18H À 20H30, DANS
LES LOCAUX DE LA MAISON DE LA
FRANCITÉ.

LE COURS NE PEUT ACCUEILLIR PLUS
DE 20 PERSONNES. LE DÉLAI D'INS-
CRIPTION EST FIXÉ AU 10 JANVIER 2006.
LA PARTICIPATION AUX FRAIS S'ÉLÈVE À
110 EUROS (75 EUROS POUR LES ÉTU-
DIANTS OU DEMANDEURS D'EMPLOI).

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
STÉPHANIE LEVECQ
COOPÉRATION PAR L'ÉDUCATION ET LA
CULTURE

MAISON DE LA FRANCITÉ

18, RUE JOSEPH II-1000 BRUXELLES

TÉL: 02 217 90 71- FAX: 02 217 84 02

Email: info@cec-ong.org

SITE WEB: www.cec-ong.org

21 AVRIL AU 11 JUIN 2006

LOUVAIN-LA-NEUVE (BELGIQUE) FORMATION INTERNATIONALE :

LE GENRE COMME CONDITION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

ORGANISÉE PAR LE MONDE SELON LES
FEMMES ET L'AIDEP, ASSOCIÉE AU
DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE LA
POPULATION ET DU DÉVELOPPEMENT
DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE
LOUVAIN (UCL)

LE GENRE COMME CONDITION D'UN
DÉVELOPPEMENT DURABLE SERA ÉTU-
DIÉ PRINCIPALEMENT À PARTIR DE
DEUX THÈMES : 1. LES PRATIQUES ET
DYNAMIQUES DE L'ÉCONOMIE SOLIDAI-
RE ET POPULAIRE ; 2. LA QUALITÉ DES
SOINS ET LES DROITS REPRODUCTIFS
ET SEXUELS.

INFORMATIONS : AIDEP, ASBL

PLACE MONTESQUIEU, 1 BTE 17

1348 LOUVAIN-LA-NEUVE, BELGIQUE

EMAIL : aidep@sped.ucl.ac.be

TÉL. : 32 10/47 45 42

FAX : 32 10/47 29 52

[EVÉNEMENTS]

LE 24 FÉVRIER 2006

BORDEAUX

"GENRE ET DÉVELOPPEMENT : QUELS ENJEUX POUR LA FORMATION ?", COLLOQUE INTERNATIONALE .

LE COLLOQUE SERA ORGANISÉ PAR LA
CHAIRE UNESCO SUR LA FORMATION
DES PROFESSIONNELS DU DÉVELOP-
PEMENT DURABLE (UNIVERSITÉ
BORDEAUX 3) ET SON RÉSEAU, EN
ASSOCIATION AVEC LE RÉSEAU GENRE
EN ACTION, L'IUED À GENÈVE, LE
CRASC À ORAN ET L'ADFM À RABAT.

OBJECTIFS DU COLLOQUE :
ÉCHANGER LES EXPÉRIENCES EN FOR-
MATION "GENRE" ; CAPITALISER LES
"BONNES PRATIQUES" ; MIEUX COM-
PRENDRE LES RÉTICENCES ET RÉSIS-
TANCES, AINSI QUE LES MANIÈRES DE
LES SURMONTER ; ÉTUDIER ENSEMBLE
LE BESOIN EN FORMATION DE FORMA-
TEURS "GENRE" ; CONSOLIDER DES
PARTENARIATS NORD-SUD EN VUE D'UN
TEL PROJET COLLECTIF.

AXES D'INTERVENTION :

RÉFLEXION AUTOUR DES ANALYSES
DES EXPÉRIENCES DE FORMATION
EXISTANTES, APPROFONDISSEMENT DE
L'ANALYSE DES RÉTICENCES ET DES
FACTEURS DE BLOCAGE À DIFFÉRENTS
NIVEAUX : RÉFLEXION SUR LA FORMA-
TION DE FORMATEURS

POUR PLUS D'INFORMATION :

<http://www.genreenaction.net> OU <http://chai-reunesco.u-bordeaux3.fr>

13 MARS 2006 – LIÈGE

CAMPUS PLEIN SUD 2006

CAMPUS PLEIN SUD À LIÈGE EST
ORGANISÉ PAR L'ACDLG - AGENCE DE
COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT –
LIÈGE, AVEC LA PARTICIPATION, ENTRE
AUTRES, DE LA FEDE, DU CECODEL ET
DE NOMBREUX AUTRES ACTEURS
ISSUS DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE OU
DE LA SOCIÉTÉ CIVILE. CAMPUS PLEIN
SUD EST UNE SEMAINE D'ANIMATIONS,
D'INFORMATIONS ET DE DÉBATS ORGA-
NISÉE DANS DIFFÉRENTES UNIVERSI-
TÉS FRANCOPHONES AFIN DE RAVIVER
L'INTÉRÊT DES MEMBRES DES COMMU-
NAUTÉS UNIVERSITAIRES POUR LES
PROBLÉMATIQUES DE DÉVELOPPE-
MENT ET DE COOPÉRATION. IL S'AGIT
D'UN PROJET DE SENSIBILISATION ET
D'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT INI-
TIÉ EN OCTOBRE 2002 PAR 9 UNIVERSI-
TÉS FRANCOPHONES DE BELGIQUE ET
PLUSIEURS ONG ACTIVES EN LEUR
SEIN. IL EST ORGANISÉ EN MÊME
TEMPS ET PENDANT UNE SEMAINE SUR
PRATIQUEMENT TOUS LES CAMPUS DE
BRUXELLES ET DE WALLONIE. LA PRE-
MIÈRE ÉDITION DE LA SEMAINE CPS A
EU LIEU EN OCTOBRE 2002, LA SECON-
DE A EU LIEU EN OCTOBRE 2003.

formations / événements

LES OBJECTIFS DE CPS SONT LES SUIVANTS :

- INFORMER LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE DES RÉALITÉS COMPLEXES DU SUD ET DES INTERDÉPENDANCES NORD/SUD AFIN QU'ELLE PUISSE S'INVESTIR DANS LA CONSTRUCTION D'UNE SOCIÉTÉ PLUS SOLIDAIRE.
- TISSER DES LIENS PLUS ÉTROITS ENTRE LES UNIVERSITÉS, LES PARTENAIRES DU SUD ET LES AUTRES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ NORD-SUD (MINISTÈRES, ONG, COLLECTIVITÉS LOCALES, ORGANISMES RÉGIONAUX, SYNDICATS, ASSOCIATIONS DE MIGRANTS, ASSOCIATIONS CULTURELLES...)

POUR PLUS D'INFORMATIONS :
ACDLG

TRAVERSE DES ARCHITECTES, 2 BÂT.
B3 PARKING 30 - 4000 LIÈGE
TÉL. : 32 (0) 04 366 55 43
FAX : 32 (0) 04 366 55 30
EMAIL : acdlg@ulg.ac.be

1-4 FEBRUARY 2006
INTERNATIONAL CONFERENCE –
GROUNDWATER FOR SUSTAINABLE
DEVELOPMENT : PROBLEMS,
PERSPECTIVES AND CHALLENGES
(IGC-2006), NEW DELHI, INDIA.

THEMES FOR THIS CONFERENCE INCLUDE :

- SUSTAINABLE WATER RESOURCES ASSESSMENT (REMOTE SENSING/GIS, GEOTECHNICAL METHODS, MONITORING, GEO-STATISTICAL TECHNIQUES, ICT)
- RECHARGE PROCESS AND ARTIFICIAL RECHARGE
- WATER AND ENVIRONMENT
- MODELLING AND ITS APPLICATION IN SOFT AND HARD ROCK AQUIFER SYSTEMS
- ARSENIC AND FLUORINE IN GROUND-WATER
- MANAGEMENT ASPECTS OF GROUND-WATER (INTER-BASIN WATER TRANSFER, COMMUNITY PARTICIPATION, GENDER, AWARENESS RAISING).

CONTACT : DR M. THANGARAJAN, NGRI,
INDIA, mthangarajan@hotmail.com

DU 16 AU 22 MARS 2006
QUATRIÈME FORUM MONDIAL DE L'EAU
POUR CETTE 4ÈME ÉDITION QUI A
POUR THÈME "DES ACTIONS LOCALES
POUR UN DÉFI GLOBAL", LE FORUM
VISE À RASSEMBLER DES REPRÉSEN-
TANTS DE TOUS LES ACTEURS DE L'EAU
ET DE TOUTES LES RÉGIONS DU
MONDE, POUR FAIRE AVANCER LA

CAUSE DE L'EAU DANS LE MONDE ET
ENCOURAGER LES ACTIONS À METTRE
EN ŒUVRE.

- THÈMES PRINCIPAUX :
- EAU POUR LA CROISSANCE ET LE DÉVELOPPEMENT ;
 - MISE EN ŒUVRE DE LA GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU ;
 - EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT POUR TOUS ;
 - GESTION DE L'EAU POUR L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT ;
 - GESTION DES RISQUES

THÈMES TRANSVERSAUX :
NOUVEAUX MODÈLES POUR LE FINAN-
CEMENT D'INITIATIVES LOCALES ;
DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET
PROCESSUS POLITIQUES
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ;
MISE EN APPLICATION DE LA SCIENCE,
DES TECHNOLOGIES ET DES CONNAIS-
SANCES ;
MISE EN ŒUVRE DE MÉCANISMES DE
SUIVI ET ÉVALUATION.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :
RAYMOND JOST, SECRÉTARIAT
INTERNATIONAL DE L'EAU
7 RUE DE LA COMMUNE OUEST, # 203
MONTRÉAL (QUÉBEC)
CANADA H2Y 2C5
<http://www.worldwatercouncil.org>

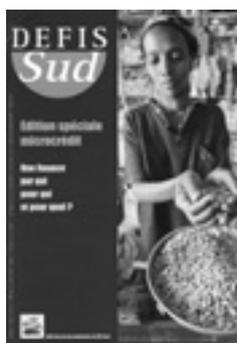
on nous informe

DÉFIS SUD N°69

LA MICROFINANCE, UNE FINANCE PAR QUI, POUR QUI ET POUR QUOI ?

Si la microfinance ne peut résoudre seule les problèmes de pauvreté dans le monde, elle doit choisir des champs d'intervention spécifiques. SOS Faim croit que l'agriculture doit être l'un de ses domaines d'action privilégié. Les investissements actuels en faveur de l'agriculture des pays du Sud restent très inférieurs aux besoins et les acteurs locaux ont accumulé une expérience que leur permet de répondre, au moins partiellement et temporairement, à ces besoins.

Mais il est illusoire de penser que le développement de l'agriculture des pays du Sud puisse passer uniquement par le crédit. Des politiques publiques de soutien sont également nécessaires : par quel tour de magie croit-on que le Sud pourrait s'en passer et se développer uniquement par l'intermédiaire de la microfinance ?



CETTE ÉDITION DE DÉFIS SUD (N°69)
EST DISPONIBLE AU PRIX DE 4€ EN
S'ADRESSANT À :

DÉFIS SUD, RUE AUX LAINES, 4 – 1000
BRUXELLES, BELGIQUE.
TÉL. : 02/ 511 22 38 FAX : 02/514 47 77

"IN MEMORIAN RENÉ DE
SCHUTTER" GRESEA ECHOS :
HORS SÉRIE : 7 NOVEMBRE 2005-
11-28

Le Gresea vient de publier un numéro
hors série de sa revue trimestrielle
"Gresea Echos", en hommage à René

de Schutter. Ce numéro rassemble un
quart de siècle de textes écrits par
René et tous introduits par des person-
nalités de référence en la matière
(Mateo Alaluf, Hugues Le Paige,
Thérèse Mangot, Albert Carton, Olivier
De Schutter, Pierre Galant, Gérard
Karlshausen, Alain Leduc et Gérard
Rosset). Ces articles font écho des
pensées et des combats menés par ce
grand défenseur des droits sociaux,
économiques et politiques au sein des
différents milieux qu'il a traversés (syn-
dical, universitaire, société civile).

COMMANDES : GRESEA – GROUPE DE
RECHERCHE POUR UNE STRATÉGIE
ÉCONOMIQUE ALTERNATIVE) 11 RUE
ROYALE, 1000 BRUXELLES, BELGIQUE.
TÉL. : 32.2/219 64 86
EMAIL : gresea@skynet.be
SITE : www.gresea.be
PRIX : 5 EUROS

LE NUMÉRO 9 D'ENJEUX
INTERNATIONAUX (TROISIÈME TRI-
MESTRE 2005), VIENT DE PARAÎTRE :

on nous informe

LA DIVERSITÉ CULTURELLE EN QUESTIONS

La thèse de l' "exception culturelle" se verrait de la sorte consacrée par le droit international. L'avant-projet de Convention reconnaît, en effet, que les biens et services culturels ne sont pas des marchandises comme les autres. Ils sont dotés d'une double nature, économique et culturelle. Et doivent à ce titre bénéficier d'un traitement particulier, qui leur permettra de ne pas être soumis, comme les autres produits, aux lois de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). On mesure donc à quel point le vote à l'Unesco est capital. Dans ce numéro d'Enjeux Internationaux, des auteurs venant de près d'une dizaine de pays éclairent différentes facettes de cet important dossier. Une vraie diversité de regards sur... la diversité. Mais les intervenants vont bien au-delà de l'examen de la seule Convention. Ils abordent également les questions posées et les problèmes véhiculés par la pluralité. Car il ne faut pas se voiler la face. La rencontre des cultures n'est pas toujours vécue dans la plus parfaite harmonie. Comment vivre ensemble dans la diversité est l'une des questions cruciales abordées par la revue. ENVIE D'EN SAVOIR PLUS SUR LA REVUE, DE COMMANDER CE NUMÉRO OU DE VOUS ABONNER ? BIENVENUE SUR NOTRE SITE : www.enjeux-internationaux.org ENJEUX INTERNATIONAUX "CENTRE DE PRESSE INTERNATIONALE" RÉSIDENCE PALACE, RUE DE LA LOI 155 - BLOC C - 1040 BRUXELLES TÉL. : 32 2 231 58 78 FAX : 32 2 231 58 79

VIENT DE SORTIR DE PRESSE UN NOUVEAU NUMÉRO DE LA REVUE "ALTERNATIVES SUD" PROSTITUTION, LA MONDIALISATION INCARNÉE POINTS DE VUE DU SUD EDITIONS SYLLEPSE – CENTRE TRINCONTINENTAL

VOL. XII (2005), N°3 – 239 PAGES
Rares sont les analyses qui intègrent dans la dynamique de la mondialisation capitaliste l'essor des marchés sexuels et leur impact sur les femmes et les enfants. La mondialisation trouve pourtant là l'une de ses pires formes d'incarnation. La victoire du néolibéralisme dans les années 1980 va de pair non seulement avec une accélération de la soumission à la monétarisation

des rapports sociaux, visible particulièrement dans les industries du sexe, mais également avec une légitimation accrue de l'aliénabilité des corps, de leur marchandisation. La prostitution et son corollaire, la traite des femmes et des enfants à des fins de prostitution, sont considérés par nombre d'Etats comme des moyens de développement économique. Ce "secteur" de l'économie mondiale est en pleine expansion. Il produit des déplacements importants de population et génère des profits mirobolants. Des millions de femmes, d'adolescents et d'enfants vivent dans les districts "chauds" des métropoles de leur propre pays ou dans ceux de pays voisins ou lointains. Les pubs touchés proviennent principalement des pays du Sud et plus récemment, de l'Est. Ils constituent la source des rentes les plus profitables de l'économie mondiale.

ALTERNATIVES SUD – COLLECTION TRIMESTRIELLE
DES POINTS DE VUE DU SUD SUR DES PROBLÉMATIQUES CRUCIALES : ANALYSES CRITIQUES ET ALTERNATIVES
FONDATEUR : FRANÇOIS HOUTART –
RÉDACTEUR EN CHEF : BERNARD DUTERME
POUR COMMANDER UN EXEMPLAIRE OU PRENDRE UN ABONNEMENT, CLIQUEZ SUR www.cetri.be OU S'ADRESSER À : vente-abonnement@cetri.be
TÉL. : 32 (0) 10/48 95 60
FAX : 32 (0) 10/48 95 69
PRIX AU NUMÉRO (PORT COMPRIS) : 13 EUROS
ABONNEMENT UN AN (4N°) : 50 EUROS

DVD : BON APPÉTIT MONSIEUR SOLEIL.



L'association audiovisuelle française "la Trame" et le réalisateur Boris Claret proposent un documentaire sur la désertification et pour la promotion de la cuisson solaire.

Au Burkina Faso, en bordure du Sahel, le bois de cuisson se fait rare et cher. Le désert avance chaque année à

grands pas. Pour contrer cette désertification et la misère induite, un réseau d'ONG, d'associations de femmes et d'artisans soudeurs développe depuis dix ans une alternative efficace au bois de cuisson : les cuisinières paraboliques...

Le DVD propose des versions doublées en dioula, morée et français en plus de la VO et des sous-titrages français et anglais. Il est proposé aux associations rurales africaines au prix de 2000 FCFA (3euros).

INFORMATIONS :

LA TRAME
19, RUE DÉODORA 31400 TOULOUSE
TEL : 0033 (0)5 61 25 22 55
EMAIL : soleil@la-trame.org
SITE INTERNET : www.la-trame.org

SOLIX EST DE RETOUR

Le personnage de votre BD préférée revient en mission "Raconte-moi SOLIX"

Un jeu ludique, simple, intelligent sur les Energies Renouvelables ou Comment sortir du Nucléaire. 39,00euros port compris.

INFORMATIONS ET COMMANDES AUPRÈS DU "RÉSEAU SORTIR DU NUCLÉAIRE"

9 RUE DUMENGE-69 317 LYON CEDEX 04

LA PROCHAINE PUBLICATION DU GRAD SOIGNONS NOTRE TERRE 41 CONTES ET PROVERBES DES 4 COINS DU MONDE.

Aux quatre coins du monde, les hommes vivent de ce que leur donne la terre. Aux quatre coins du monde, des contes, des légendes et des poèmes montrent que, par négligence et égoïsme, les Hommes ne respectent pas Dame Nature et la mettent parfois en danger...

Le petit Gluskabe veut piéger tous les animaux pour ne plus avoir à chasser... L'araignée gourmande est prête à tuer tous les palmiers pour un peu de suc...

Ces histoires témoignent que tôt ou tard la Terre sait nous rappeler quelle est notre place. Elles nous parlent aussi de ces sages qui savent honorer la nature et qui nous apprennent à prendre soin d'elle.

OFFRE DE SOUSCRIPTION :

NOUS VOUS PROPOSONS UNE COMMANDE – SOUSCRIPTION À UN PRIX PARTICULIÈREMENT ATTRACTIF. LE PRIX DE VENTE APRÈS IMPRESSION SERA DE 13,50 EUROS + FRAIS D'ENVOI

on nous informe

FORFAITAIRE DE 3,50 EUROS
 COMMANDES À ADRESSER À :
 GRAD – FRANCE
 228, RUE DU MANET – 74130
 BONNEVILLE
 TÉL. : 04 50 97 08 55
 FAX : 04 50 25 69 81
 EMAIL : grad.fr@grad-France.org

UNE NOUVELLE REVUE TRIMESTRIELLE DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE !!



Altermondes est coéditée par le CRID et ses membres (www.crid.asso.fr). Elle propose la lecture de l'actualité internationale par les organisations de solidarité internationale et leurs partenaires, un dossier de 16 pages pour approfondir la réflexion sur une thématique (en septembre, sur le commerce inter-

national) et un panorama des réflexions, actions et initiatives portées par les acteurs et les actrices de solidarité internationale, de l'échelon local à l'échelon international.
 INFORMATION :
 DAVID ELOY
 RÉDACTEUR EN CHEF D'ALTERMONDES
 CRID - 14, PASSAGE DUBAIL - 75010
 PARIS
altermondes@crid.asso.fr
www.crid.asso.fr
 TÉL.: + 33 1 44 72 89 72
 FAX: + 33 1 44 72 06 84

PARU EN OCTOBRE :
ANTIPODES N° 170, "ILES DE FEU"
 Écrit par Pedro Rosa Mendes et illustré par Alain Corbel, "Iles de feu", recueil de récits d'acteurs de développement dans les pays africains de langue portugaise, dresse une carte des Africains qui construisent de nouvelles îles. A Iemberem, en Guinée-Bissau, l'émancipation des femmes est une question d'aménagement du territoire. Dieu a une place que personne ne conteste. Les hommes ont la place que Dieu leur a donnée. Et les femmes ont la place qu'elles peuvent se construire elles-mêmes.
 La troupe théâtrale "Choses de Mozambique" interpelle : "Les gens

meurent de n'avoir rien à manger. Mais toi, sida, t'es venu t'en mêler pour compliquer tout encore plus.
 Et combien de fois, Jeronimo Chicossi a-t-il brandi une arme pendant la longue guerre en Angola ? La question est de toute façon inutile, il a brandi plus souvent une houe.
 INFORMATIONS :
 ANTONIO DE LA FUENTE
 32 2 243 70 43
 SITE WEB : www.iteco.be

ISABELLE LEVÊQUE, DOMINIQUE PINON, MICHEL GRIFFON, LE JARDIN D'AGRONOMIE TROPICALE. DE L'AGRICULTURE COLONIALE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE
 Prix TTC : 39 euros
 Coédition : Cirad-Actes Sud
 Plus de détails à :
http://www.cirad.fr/upload/fr/actualite/jardin_agro_tropicale.pdf
 POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE, N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LA LIBRAIRIE DU CIRAD DIC-DSI EDITIONS
 TA 283 / 04
 AVENUE AGROPOLIS
 34398 MONTPELLIER CEDEX 5
 TÉL : 0467614417
 FAX : 0467615547
 EMAIL : librairie@cirad.fr

offre d'emploi

ITECO, CENTRE DE FORMATION POUR LE DÉVELOPPEMENT, ENGAGE UN-E FORMATEUR-TRICE D'ADULTES POUR LES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT NORD-SUD

Contrat mi-temps

Tâches :

- Formation dans des cycles de formation programmés par ITECO ou organisés à la demande.
- Coordination des formations pour les acteurs du développement Nord-Sud (cycle d'orientation et formation d'agents de développement).
- Réponse à des demandes d'orientation
- Participation au comité de rédaction d'Antipodes, rédaction éventuelle d'article.
- Rédaction de rapports.
- Travail en équipe.

Profil :

- Capacité d'analyse des relations Nord-Sud et de compréhension du cadre de la Coopération au Développement.

- Adhésion aux principes d'éducation populaire et permanente.
- Compétences et expérience de gestion de groupes d'adultes en formation.
- Connaissance du néerlandais souhaitable.

Conditions :

- Prestations à mi-temps, soit 18h45 par semaine.
- Travail en semaine, en week-ends et en soirée.
- Salaire brut mensuel avec indexation CP 329, frais de transport et chèques-repas.
- Contrat à durée indéterminée prévu à partir du 01/02/06, avec clause d'essai de 6 mois.

ITECO contribue, par la formation des citoyens, à la construction d'un monde plus juste :

- en favorisant une culture sociopolitique du développement qui met à la portée des acteurs des instruments d'analyse des mécanismes sociaux et de l'action ;

- en renforçant les pratiques favorables au dialogue interculturel ;
- en impulsant des actions de solidarité et de mobilisation Nord-Sud.

ITECO intègre de manière complémentaire trois axes éducatifs :

- L'éducation sociopolitique qui vise à replacer les citoyens comme acteurs centraux de la société.
- L'éducation à la communication interculturelle qui cherche à définir les contours d'une société multiculturelle.
- L'éducation au développement qui renforce les capacités des citoyens à lutter pour un monde dans lequel pouvoir et ressources sont partagés, à travers des actions de solidarité.

ENVOYEZ VOTRE CV ACCOMPAGNÉ D'UNE LETTRE DE MOTIVATION AVANT LE 10 JANVIER 2006 À XAVIER GUIGUE, ITECO, RUE RENKIN, 2 – 1030 BRUXELLES OU BIEN PAR COURRIEL À xavierguigue@iteco.be